Canadian
Pamphlets
03369

Normand, Eugene

Le liberalisme dans la
Province de Quebec. N.p., n.d.

Pamph
HC
N.

LE LIBERALISME

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC.

par

Eugene Normand.

Collège Joliette.

LE LIBERALISME

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC.

146234.
18/10/21

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
LIBRARY

EX LIBRIS
BIBLICTHÈQUE
Séminaire de Joliette

LE CANADA FRANÇAIS

CE QU'IL FUT.———CE QU'IL EST.

I

Il y a cinquante ans, et même moins, le Canada français, qui s'appelle aujourd'hui la Province de Québec, était partout cité, et avec raison, comme le pays le plus sincèrement catholique du monde. A bon droit, nous étions fiers de voir notre jeune pays resplendir de cette gloire, et nous nous disions qu'elle lui avait été méritée par ces preux, nos ancêtres, qui furent des hommes à la foi robuste et très-vive et au cœur noble et très-vaillant. Leur vie, toute de sacrifices et toute de luttes contre la barbarie, leurs travaux pleins de fatigues pour dompter une nature sauvage, leurs sueurs versées et leur sang répandu, tout fut consacré à solidement établir, sur ce sol de la Nouvelle-France, le règne de Jésus-Christ et de sa sainte Eglise.

De tels ancêtres, nous ne pouvions que recueillir un précieux héritage ; mais en même temps nous incombait le devoir de le conserver tout d'abord, puis ensuite, d'en accroître constamment la valeur. Plus la poussée qui a déterminé le mouvement initial a été vigoureuse, plus son effet se fait sentir longtemps ; il faut cependant que d'autres poussées succèdent à cette première

si l'on veut que le mouvement ne finisse pas par cesser tout-à-fait, si l'on désire surtout qu'il devienne accéléré.

Malheureusement, il nous est arrivé de croire que nous pouvions faire halte dans le chemin de la perfection. Nous avons même été d'avis, puisque nous étions reconnus comme tenant le premier rang parmi les peuples catholiques, que nous n'avions pas à viser encore plus haut et que nous pouvions en rester là. Nous n'ignorions pas qu'il y avait quelques taches à faire disparaître de chez nous ; mais, après tout, pourquoi tant nous en préoccuper ? N'étions-nous pas les plus parfaits ? Nous nous sommes donc assoupis, et, trop confiants en nous-mêmes, nous avons manqué de vigilance. L'homme ennemi en a profité pour répandre parmi nous quelque chose de fort malsain, mais qui, aux yeux d'un trop grand nombre, avait le magique pouvoir d'embellir les taches qui nous déparaient un peu. Plusieurs cependant ne se laissèrent pas séduire par ces fallacieuses apparences, et ils signalèrent dans ce *quelque chose*, offrant tant d'attraits tout d'abord, un poison caché qui finirait par amener de fâcheuses et funestes conséquences.

Ces derniers ont eu pleinement raison ; et, pour parler sans figures, la peste du libéralisme s'est répandue à ce point parmi nous, et y a sévi avec une telle violence que, de peuple si catholique que nous étions, il y a peu d'années encore, on peut dire, nous sommes sur le point de devenir la copie fidèle de cette malheureuse France qui se fait gloire de n'être plus chrétienne.

Nos libéraux du Canada français ont eu recours à mille artifices pour se dissimuler et donner le change sur leur compte. Ils ont prétendu et disent encore à qui veut les entendre que leur libéralisme n'a d'effrayant que le nom, et qu'il est tout autre chose que l'erreur de ce nom qu'a condamnée l'Eglise. Ils invoquent en outre qu'on professe en Angleterre un libéralisme qui

n'est ni condamnable ni condamné, et que leurs alliés de la Province d'Ontario, auxquels on donne aussi le nom de libéraux, sont les hommes que les évêques et les prêtres regardent comme les mieux disposés de là envers les catholiques.

Voilà bien ce qu'ils allèguent en leur faveur ; mais ils ne font en cela que jouer sur les mots et se gardent bien d'aller au fond des choses Or, ce sont uniquement les choses qu'ils abritent sous ce nom de libéralisme qu'on leur reproche de caresser, et non pas ce mot lui-même désignant des choses d'une espèce tout-à-fait différente. D'ailleurs, si nos libéraux forment un parti qui n'offre rien de redoutable ni de mauvais, pourquoi donc tout ce qu'il y a d'insalubre et de pestilentiel dans les idées, les principes, les aspirations et la morale s'accroche-t-il là comme en son lieu propre par une attraction toute naturelle ? N'est-ce pas presque exclusivement dans leurs rangs qu'on trouve les fanatiques de l'hérésie et de l'impiété, tous les apostats, tous les fauteurs de désordres et tous les sans-culottes qui nous viennent de la France révolutionnaire ? Et n'est-ce pas encore dans cette quintessence des pervers que se distinguent à peu près tous les rédacteurs des journaux et des revues, des brochures et des infâmes pamphlets mis à leur service ? Un parti certes, qui vit dans de telles conditions et qui doit y vivre pour arriver à ses fins, comme on le verra bientôt, ne peut pas constituer autre chose qu'une menace de péril pour l'Eglise et pour la société civile elle-même.

On ne saurait nier qu'il n'y ait bon nombre de braves gens chez les libéraux, et même de très-honorables individualités. Mais quelles que soient les raisons pour lesquelles ces braves gens se trouvent en un pareil milieu, leur présence ne saurait l'améliorer, ni même en diminuer le danger ; bien au contraire, elle ne sert qu'à

l'augmenter. C'est, en effet, une très-solennelle recommandation donné à ce milieu, et une pressante invitation à s'y porter sans crainte et hardiment ; c'est une marque de bonne fabrique mise sur des substances frelatées pour en encourager la vente et l'activer.

II

DOCTRINES CONSTAMMENT PROFESSÉES PAR LES CHEFS DU PARTI LIBERAL.

Les libéraux, dont nous combattons les principes et les moyens d'action, sont les libéraux canadiens-français, et pas d'autres. Leur libéralisme est une importation de France et de Belgique ; il leur a été inoculé par la fréquentation des hommes ou la lecture des ouvrages imbus de cette pernicieuse erreur. Comme les libéraux français et belges, les nôtres se rangent aussi en deux catégories : les uns, libéraux avancés ou impies, purs rationalistes ; les autres, libéraux catholiques, prêtant appui et main forte aux premiers, sans toutefois professer leurs erreurs. Les premiers sont fils de Voltaire ; les seconds sont de l'école qui veut la paix avec tout le monde, excepté avec ceux qui font profession d'aimer la vérité et de la défendre telle qu'elle est, tout entière, sans la voiler, ni l'amoindrir pour aucune considération.

D'après Grégoire XVI et Pie IX, les libéraux impies sont ceux qui veulent la sécularisation de la politique et de l'enseignement, qui réclament la liberté de conscience, d'où découle l'égalité des cultes, puis, la liberté de la presse, c'est-à-dire la liberté de parler et d'écrire conformément à la liberté de penser ; les catholiques libéraux sont ceux qui, sans donner dans l'erreur des libéraux impies, leur prêtent néanmoins une main

amie, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, et favorisent par là la diffusion de cette erreur.

Or, depuis plus de quarante ans, nous avons vu des hommes de notre race qui, pleins de l'impiété française, ont fait non seulement de la propagande par leurs discours pour répandre cette impiété parmi nous, mais qui même ont fondé des journaux pour la propager plus rapidement et d'une manière plus efficace. Et ces journaux, loin de tomber dans le discrédit, ont constamment vu s'accroître le nombre de leurs abonnés. Le premier, en date, de cette famille a paru en 1848 et s'intitula l'*Avenir* ; d'autres ont suivi, se sont régulièrement succédé ou ont existé simultanément, croissant toujours en nombre jusqu'à nos jours. Les principaux ont été le *Pays* de Montréal, le *Défricheur*, le *Semeur*, le *National* de Québec, la *Lanterne*, la *Patrie*, le *Réveil*, etc.

Les doctrines qu'ils n'ont cessé de soutenir et de propager, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, ont été les suivantes, que nous extrayons des écrits mêmes de leurs rédacteurs :

" Nous attendons, en le favorisant le plus possible, le règne des idées démocrates. Nous l'attendons avec certitude, car, nous le répétons, cette doctrine est le rationalisme en politique, et la raison doit dominer en ce monde.....On craint la lumière, et le moyen du clergé pour empêcher la lumière, c'est de ne donner que l'éducation qui lui convient. On craint la lumière, parceque la lumière amène l'examen, parceque la lumière apprend à penser par soi-même, que la lumière amène la liberté, car il n'y a que les peuples ignorents qui soient esclaves.....

" L'alliance de l'Eglise et de l'Etat a toujours été malheureuse pour les peuples.....Les dernières nouvelles nous apprennent la déchéance du Pape comme roi et la proclamation de la République à Rome.....Nous sa-

fions avec enthousiasme cet évènement, que nous n'hésitons pas à proclamer comme glorieux pour la cause des nations.....Dans le siècle où nous vivons, nous ne comprenons pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie contemplative, dans le cilice et dans la haire. C'est à nos yeux une déplorable aberration du spiritualisme.....Périclès, Cicéron auraient-ils pu jamais s'imaginer que leur belle patrie serait envahie un jour par des barbares, et que les papes et les moines y domineraient un jour ? Qui peut dire ce que les destinées réservent au Canada ? "

Ces idées et d'autres non moins funestes, avec force commentaires et développements, étaient de 1849 à 1850, mises en circulation dans le public par le journal l'*Avenir*, organe des fondateurs de notre parti libéral actuel.

Un peu plus tard on écrivait : " L'ultramontanisme rend de plus en plus irrémédiable l'antagonisme profond qui existe depuis si longtemps entre la conscience de l'humanité et les détestables traditions politiques de la Papauté. On veut nous soumettre au contrôle d'hommes qui n'ont d'autres notions politiques que celles qu'ils ont pu acquérir sous le régime papal, le pire qui existât en Europe avec le régime russe ou le régime autrichien en Vénétie .....

" Il n'existe pas un homme digne d'entrer dans un gouvernement qui consentirait à recevoir sa direction des membres des congrégations romaines, dont quelques-unes sont si décriées par leurs arrêts, ou par les opinions ou les décisions qu'elles ont émises à différentes époques.....L'essence du pouvoir clérical est la négation de tout droit qui ne découle pas du bon plaisir du Pape, principe odieux qui sape par sa base tout droit naturel et politique.....

" L'infaillibilité d'un homme (le Pape) sur les *ques-*

tions de mœurs, c'est-à-dire en matière *sociale*, *politique*, *législative*, *légale* ou *scientifique*, donc sur tous les sujets de l'ordre *temporel*, est la plus terrible aberration de l'histoire.....

" L'Eglise dit que l'Etat doit lui être soumis parceque son pouvoir est d'une nature supérieure au sien. Ceci est une pure confusion d'idées, puisque le spirituel et le temporel sont deux ordres de choses essentiellement distinctes. Dans le domaine spirituel, l'Etat n'a pas de compétence ; mais dans le domaine temporel l'Eglise n'a pas de compétence non plus, puisque ne possédant pas, par la nature de son institution, la puissance coercitive, elle ne saurait commander les actes de la vie civile, ni punir la violation de la loi. Ceci est incontestablement la part du pouvoir civil.....Et puis, si l'Etat est soumis à l'Eglise, celle-ci sera donc juge en dernier ressort dans toutes les questions qui surgiront entre elles et l'Etat, ou par l'Etat entre elle et les particuliers ; donc toujours juge en sa propre cause. Ce serait donc le règne de l'arbitraire, et de l'arbitraire de la pire espèce, puisqu'elle ne reconnait aucune responsabilité en ce monde. Or, l'Eglise a trop montré, à toutes les époques de son histoire, combien il est dangereux de ne pas la tenir en bride, pour qu'après tant d'amères expériences de son esprit d'accaparement et de domination, l'Etat puisse consentir à se faire son instrument....

" D'une personne à une autre, d'une intelligence à un autre, il ne saurait y avoir d'autre rapport possible que la parole et la discussion. Pour faire accepter une vérité, il ne faut pas seulement affirmer, mais il faut examiner, discuter et convaincre. Et le seul résultat possible de notre entretien, vous, m'affirmant une opinion et moi l'examinant, c'est la conclusion : *Je suis convaincu* ou *je ne le suis pas*. Si je ne le suis pas, comme la loi du Christ est la loi parfaite de la liberté, vous n'avez

pas le droit de m'imposer une opinion dont, dans ma conscience, cette lumière intérieure que Dieu m'a donnée, je ne puis voir la rectitude.....Voilà ce qui montre que l'Eglise ne saurait être autre chose que la société *libre* et universelle *des esprits* ; et d'un esprit à un autre on ne conçoit pas la coercition.

" L'humanité repousse de plus en plus énergiquement les entraves à son progrès, et son mot d'ordre est aujourd'hui : Respect au sacerdoce vraiment humble, éclairé, charitable et chrétien ; mais résistance énergique, et guerre, s'il le faut, au sacerdoce dominateur ! Revendication des droits de la raison humaine ! Guerre à tous les dispotismes ! Suprématie du corps social ! Souveraineté du peuple et rétablissement définitif de la liberté ! Malheur à qui ne comprend pas ! "

Et depuis que ces lignes ont été écrites, c'est-à-dire, depuis une vingtaine d'années, qu'avons-nous entendu répéter à peu près chaque jour par ceux qui se disent et sont en réalité les porte-drapeaux du parti libéral? Ouvrons la *Patrie*, l'organe sans peur et sans reproche du parti ; l'organe qu'il reconnait comme parfaitement orthodoxe et professant le libéralisme le plus pur ; l'organe dont l'autorité est incontestable et incontestée, et qui nourrit tout son peuple de sa plénitude sans s'épuiser jamais ; l'organe enfin qui est le chef de file, le guide et l'inspirateur de tous ces *goglus* qui modulent chacun selon la force de son gosier, dans les prés toujours verts du libéralisme : ouvrons la *Patrie* et écoutons ce qu'elle dit. Comme il serait trop long de citer textuellement, contentons-nous de résumer fidèlement.

Ce que la *Patrie*, depuis vingt ans et jusqu'à ces trois derniers mois, où elle a changé de propriétaire et de rédacteur, n'a cessé de redire sous toutes les formes et sur tous les tons, c'est que les hommes naissent égaux, libres, et qu'ils ne sont soumis qu'aux lois qu'ils veulent

bien se donner ou accepter ; que le Créateur n'a pas fait l'homme pour se l'asservir, mais pour qu'il se développe, se perfectionne librement, conformément à sa nature, sous l'impulsion des facultés qui lui sont inhérentes, avec la seule raison pour lumière et pour guide : que la religion, en tant que sentiment intérieur et personnel, est chose infiniment respectable, puisqu'elle relie l'homme à son Créateur, mais que sitôt qu'on veut lui donner d'autres sanctuaires que celui des âmes, et lui faire prendre un corps sensible dans une association ou une organisation quelconque, elle s'altère considérablement et sert de prétexte et de masque à l'orgueil, à l'ambition, au despotisme et à toutes les cupidités de ceux qui veulent règner par la superstition ; que l'Etat est souverain, complètement indépendant, puisqu'il est l'expression de la raison commune et de la volonté de tous ; qu'il a tous les droits par conséquent, que rien ne lui est supérieur en ce monde, et que toutes les sociétés religieuses ne doivent se mouvoir dans son sein que selon son bon plaisir et les privilèges qu'il leur concède ; que nulle société religieuse, l'Eglise catholique pas plus que les autres, n'a le droit d'intervenir dans les questions politiques ; que les Papes, mettant le pied sur ce terrain, ont usurpé les droits de l'Etat, et que c'est grâce à l'ignorance du moyen-âge qu'ils ont pu agir de la sorte ; que le pouvoir temporel du Pape n'a pas de raison d'être, et que les révolutionnaires d'Italie doivent être comptés parmi les intelligents bienfaiteurs de l'humanité ; que la prospérité publique demande qu'il y ait le moins possible de biens en main-morte, lesquels ne fructifient en aucune manière, et qu'il faut en conséquence limiter de plus en plus la permission de posséder jusqu'ici accordée aux congrégations religieuses ; que tous doivent concourir au bien de l'Etat et par suite en porter les charges, soit en payant les taxes

ou autrement, le clergé, les communautés religieuses, comme les autres, selon que la loi l'aura réglé et décrété ; qu'il est expédient d'abolir la dîme, telle qu'elle existe encore en Canada, et de soumettre le clergé au régime au vigueur chez les Français, où le gouvernement se charge de lui donner une rétribution convenable ; que l'Etat doit avoir la haute main sur l'éducation, puisque l'éducation forme les citoyens et qu'il a le plus grand intérêt dans cette formation ; qu'il a le droit, par conséquent, de faire donner l'enseignement qu'il juge le plus propre à la la bonne formation de la jeunesse ; que les écoles, les académies, les colléges et les universités, étant surtout des pépinières de citoyens, le bon sens et la raison exigent que les enfants et les jeunes gens qui les fréquentent y soient formés à la vie civile et laïque, par des instituteurs laïques, les seuls aptes à cette importante fonction ; que l'enseignement public doit uniquement tendre à mettre chacun en état de gagner sa vie selon ses goûts et ses aptitudes, et à remplir les divers emplois publics ; que, quant à l'instruction religieuse, elle doit se donner dans la famille et à l'Eglise, si on la regarde utile ou nécessaire ; qu'il est enfin important de mettre les jeunes intelligences en contact journalier avec les grands esprits du siècle, tels qu'Eugène Suc, Quinet, Victor Hugo, Zola etc.

De plus, la *Patrie* n'a eu que de constants éloges à donner à la France révolutionnaire, dans la personne de tous ses principaux représentants, tels que Gambetta, Ferry, Goblet, Bourgeois. Elle a toujours dit que pour elle il n'y avait de vraie France que celle-là, et que le comble de ses vœux serait d'avoir un Canada à l'image de cette France. Et, en attendant leur accomplissement, elle soupirait après l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Si maintenant l'on prête l'oreille à ce que disent nos

EX LIBRIS
BIBLIOTHÈQUE
Séminaire de Joliette

libéraux d'aujourd'hui, l'on trouve que, loin de le céder à leurs devanciers, ils sont même en progrès et l'emportent sur eux dans l'art de défigurer, de dégrader et de salir tout ce qui est respectable et sacré pour le vouer ensuite au mépris et à la haine. Qu'on lise les extraits suivants et l'on s'en convaincra : ces ineptes et sacrilèges brutalités, accommodées à une espèce de sauce philanthropique, sont le fait des principaux écrivains de notre parti libéral :

" La liberté la plus précieuse, la plus sacrée, la liberté de penser, la liberté de se conformer en tout aux règles de la saine raison, cette liberté même nous est refusée, à nous, peuple canadien ! On ne nous impose qu'un *credo* : le *credo* de l'absurde ! On ne nous impose qu'une posture : l'agenouillement ! On ne nous impose qu'une science : le psautier de David ! On ne nous laisse qu'une arme : le chapelet ! C'est le croupissement d'une race dans l'accroupissement. Et lorsque quelques rares esprits éclairés et indépendants ont voulu faire entendre leur voix autorisée ; lorsqu'ils ont voulu affranchir leurs frères de l'esclavage moral dans lequel ils étaient plongés, le clergé en masse s'est ligué contre ces hommes de cœur, il les a anathématisés, flétris et voués au mépris et à la haine de leurs concitoyens.....

" Bien des préjugés, bien des croyances même se fondront au creuset de notre analyse. Nous ne répondons même pas que les dogmes subsisteront dans toute leur intégrité ; mais nous prions nos lecteurs de ne pas s'alarmer outre mesure et de considérer que ces dogmes sont l'œuvre des hommes. Les seuls intéressés à leur maintien, c'est-à-dire les prêtres, les moines et les nonnes, de tout froc et de toute coiffe, ont le droit de verser de pieuses larmes sur cet attentat ; mais le peuple doit s'en réjouir et nous aider à renverser la pyramide d'a-

bus sous laquelle nous étouffons depuis si longtemps. Nous n'avons pas l'intention de toucher à la Religion, c'est-à-dire à la sublime doctrine du Christ. Mais à cette organisation anti-sociale qui s'appelle le cléricalisme et qui, depuis tant de siècles, pèse sur les intelligences et sur les consciences dans un but de cupidité, nous prétendons arracher les masques.....

" L'Eglise a enfanté des théologiens, c'est-à-dire des hommes qui prétendent posséder la science de Dieu par la révélation directe ou par l'entremise du Saint-Esprit. Ces théologiens outragent la raison pas des sophismes et des absurdités, et corrompent toutes les vertus par leur soif effrénée des honneurs et des richesses...La théologie, quintessence du cléricalisme, n'est-elle pas le lien brutal qui fixe les peuples au poteau infâme de l'ignorance, qui les réduit, les immobilise et permet aux théologiens de venir impunément les bafouer et les dépouiller.....Et si la catholicité tout entière se révolte contre la casuistique immorale des théologiens, quel cri ne pousse-t-elle pas contre la vermine monacale ? A quoi servent ces moines et moinillons parasites, ces nonnes et ces nonnettes stériles ? Partout on manque de cultivateurs ; partout on réclame plus de mains pour travailler et moins d'oisifs qui augmentent. "

Plus on lit les tirades échevelées de nos écrivains libéraux, plus on croit entendre les voix furibondes des jacobins du siècle dernier. Voici encore un échantillon de leur manière d'éclairer le peuple sur ses devoirs et ses droits :

" Que faut-il au clergé pour règner ? Pour règner, il lui faut de l'or : il le prend. Pour le prendre, il lui faut subjuguer le peuple : il l'abrutit. Pour l'abrutir, il lui faut le droit d'élever la jeunesse : il se l'arroge. Alors, il peut, sans danger, et sans crainte, fouiller les poches et les vider.....

" Notre bon peuple est exploité, surmené, pressuré, baillonné, aveuglé, damné par un clergé avide d'or, insatiable d'autorité et jaloux de ses prérogatives jusqu'à la fureur. Et le peuple canadien, peuple débonnaire, qui a en horreur les agitations, les querelles et les représailles : le peuple soumis, habitué à courber le front sous la main rigide des marchands de salut ; le peuple craintif, qui tremble à l'idée d'un enfer fictif et qui supporte toute sa vie un enfer réel ; le peuple ignorant, qui est incapable d'établir une distinction entre la vie, les maximes et la doctrine du Christ, et la vie, les maximes et la doctrine des pharisiens pillards qui ont usurpé sa divinité ; eh ! bien, ce peuple a tressailli !.....

" Il s'est aperçu, ce bon peuple canadien, qu'il n'était qu'un instrument entre des mains expertes, et, depuis sa découverte, il n'aspire qu'après son émancipation matérielle et morale.....

" A l'époque où nous sommes, la servitude d'un peuple comme le peuple canadien français, qui participe des deux plus fortes races du vieux monde, serait une monstrueuse anomalie si elle se prolongeait au-delà du temps matériellement nécessaire à une révolution pacifique qui, sans secousses violentes, émancipera les esclaves de ce clergé autoritaire, avare, ignorant, jouisseur et paresseux. "

III

COMMENT PROCEDENT NOS LIBERAUX.

Ces quelques citations nous font bien voir quelles ont été et quelles sont toujours les aspirations de ceux qui forment la *partie dirigeante* du parti libéral canadien-français : ils veulent la destruction du catholicisme au

profit du rationalisme. Mais une chose à remarquer, c'est que tous ne professent pas ouvertement, publiquement les funestes erreurs dont ils sont imbus. La plupart s'en gardent bien : ils se dissimulent très-habilement, et c'est par ce moyen qu'ils en imposent à la bonne foi et font un grand nombre de victimes. Impies qui ne le cèdent en rien aux plus huppés de la France, ils l'emportent sur ces derniers en ce sens qu'ils sont d'une astuce à faire pâlir le serpent.

En effet, bien qu'ils haïssent souverainement l'Eglise, qu'ils nient même la divinité de Jésus-Christ et regardent la religion comme une abrutissante superstition, ils se disent néanmoins catholiques, catholiques sincères, et tiennent à passer pour tels. Dans l'occasion, ils ne craindraient même pas de le jurer au Pape, s'ils avaient l'espoir d'en tirer profit, un jour ou l'autre, pour le succès du leur cause. Aussi n'hésitent-ils pas à prendre part aux bonnes œuvres qui ont de l'éclat, et ils les encouragent parfois très-généreusement. Ils font davantage : ils vont même à la messe, communient, s'il le faut, pour conserver leur influence, et, en général, professent extérieurement un grand respect pour la religion et ses ministres.

Ils soutiennent, il est vrai, que la religion n'a aucun contrôle à exercer sur la politique ; mais tout de suite, pour calmer les appréhensions que l'énoncée d'un tel principe pourrait faire naître, ils se hâtent d'ajouter qu'ils reconnaissent aux prêtres le droit de s'en occuper, pourvu qu'ils le fassent comme simples citoyens, et non comme ministres de la religion. Par cette ingénieuse manière de sembler mettre chaque chose à la place qui lui convient, ils font avaler à une masse de gens cette impiété de premier ordre, grosse de tous les maux, qui exclut la religion de la politique, et ils y réussissent d'autant mieux qu'ils la donnent comme l'expression en

pratique du respect avec lequel on doit traiter les choses divines. Eux seuls et leurs intimes connaissent toute la perversité de leurs desseins, et ils se promettent de joyeuses ripailles, après avoir adroitement et poliment éconduit de son domaine le Dieu dont le peuple veut qu'on respecte l'autorité partout où il est.

Cette doctrine erronnée, ou plutôt ce criminel délire, qui affirme que la politique est par sa nature en dehors de toute religion, pleinement indépendante, et que par suite l'autorité spirituelle ou ecclésiastique n'a pas le moindre contrôle à exercer sur elle, est d'une extrême fécondité et la plupart de ses fruits sont des catholiques libéraux. Aussi, nos libéraux impies s'efforcent-ils de la loger dans toutes les têtes et de l'y river pour toujours. A la vérité, le très-grand nombre des catholiques libéraux la rejettent dans toute sa crudité native ; mais ils l'acceptent sitôt qu'ils croient y découvrir un point qui leur permette de la mettre en contact avec quelque chose de l'affirmatian catholique. Ils s'imaginent alors que l'erreur a été en quelque sorte baptisée, et qu'elle n'a plus rien de redoutable. C'est ainsi que, pour les uns, elle a reçu le baptême dans ce fameux linitif qui reconnait aux prêtres le droit de se mêler de politique comme citoyens et à la manière des simples citoyens ; que, pour les autres, elle l'a reçu dans cette restriction qu'ils y mettent, savoir, qu'il y a réellement des cas, quoique très-rares, où l'autorité spirituelle peut intervenir en politique, mais seulement quand c'est urgent et d'une évidente nécessité. Et ils sous-entendent qu'il n'appartient qu'à eux seuls de juger quand il y a urgence ou nécessité. De fait donc et en pratique, il arrive que les catholiques libéraux, tout comme les libéraux avancés, bannissent la religion de la politique. Aussi, l'application, même à outrance, de la loi dite de l'*influence indue* à nos évêques et à nos prêtres, est-elle le fait de nos catho-

liques libéraux Les protestants sans fanatisme, comme il y en a beaucoup au Canada, n'auraient jamais osé ni voulu prendre cette initiative.

Si grand nombre de nos libéraux impies se déguisent et se cachent, il est nécesaire que quelques-uns au moins se montrent tels qu'ils sont et parlent ouvertement, car on ne peut pas semer et propager une doctrine quelconque sans se montrer ni parler. Ces quelques-uns, nous l'avons vu, ne font pas défaut, et ils s'expriment avec une désinvolture, une audace et une impudence qui atteignent la perfection du genre. Sans vergogne aucune, ils sont très-experts dans l'art de mentir, et ils connaissent au parfait quels ressorts il faut faire jouer pour imprimer certains mouvements à la bêtise humaine et la mettre à leur service. Profitant donc de tous ces avantages qui leur sont propres, ils procèdent avec d'autant plus d'assurance que leurs amis, dans l'ombre, et les catholiques libéraux, ouvertement mais avec inconscience, leur prêtent un précieux et puissant secours. Et c'est alors que nos impies, qui se dissimulent et se cachent, jouent un rôle d'une grande imporce. Tout en feignant de déplorer on ne peut plus les excès de plume qui se commettent, ils entonnent une antienne qu'ils savent fort bien dans le ton qu'aiment à moduler les catholiques libéraux, et que ces derniers continuent avec entrain et répètent même à satiété. Ils disent donc que le plus sage est de ne tenir aucun compte de tels excès, et de les laisser passer sans rien dire ; que paraître y prêter attention et s'en inquiéter leur donnerait une importance qu'ils n'auraient pas autrement. Quant à certaines iniquités commises, ou sur le point de l'être, contre la liberté et les droits de l'Eglise, ils prétendent que la prudence conseille de s'en tenir à une simple protestation, qui finira tôt ou tard par toucher les cœurs bien disposés ; que vouloir maintenant aller

au-delà de ce que dicte cette prudence et réclamer avec énergie et persévérance pourrait tout gâter et tout perdre, vu les obstacles qui se dressent de toutes parts ; que le seul parti à prendre est d'accepter la situation telle qu'elle est, d'en tirer le meilleur parti possible en attendant mieux, et puis enfin de compter sur l'avenir, qui finit toujours par aplanir les difficultés et les résoudre d'une manière équitable.

Insidieusement pris dans cet engrenage et vigoureusement lancés, nos catholiques libéraux se mettent aisément en frais d'éloquence. Ils brodent donc sur le thême qu'on leur a fourni et ils concluent en demandant, au nom de la paix, de la charité, de la modération et du scandale à éviter, qu'on se taise en présence de ces doctrines et de ces actes qui blessent la justice et la vérité, et cela, sous prétexte d'éviter tout ce qui pourrait aggraver une situation déjà fort difficile. Ils sont d'avis qu'il vaut mieux sacrifier en tout ou en partie la vérité et la justice, que de soulever des discussions retentissantes et d'exposer les méchants à s'irriter davantage. Il arrive ainsi que, par le fait des catholiques libéraux et des impies aux trompeuses livrées, le mal et l'erreur ont leurs franches coudées et parviennent rapidement à dominer partout.

Il est impossible, après sérieux examen, de ne pas reconnaître que, par le fait des libéraux impies, tout a été et est encore très-habilement combiné chez nous de façon à leur permettre de déchristianiser la Province de Québec, et que les succès, obtenus en ce sens jusqu'ici, leur sont un gage de la réalisation plus ou moins prochaine de cet infernal projet. L'audace toujours croissante des prédicants de doctrines subversives et anti-religieuses ; la parfaite dissimulation de leurs complices, qui font métier d'endormir toute vigilance et de calmer toute crainte, en répétant que le mal ne sera que passager

et tombera de lui-même, si l'on se contente de le mépriser ; l'attitude enfin des catholiques libéraux qui ne semblent rien tant redouter que la lutte contre les impies, parceque, disent-ils, elle les aigrit, les irrite outre mesure et de simples adversaires, avec qui l'on peut finir par s'entendre, les transforme en ennemis irréconciliables ; tout cela nous a jetés dans la terrible impasse que nous traversons, et nous conduira infailliblement à l'abîme, si l'on n'y apporte promptement remède. Puisse-t-il n'être pas déjà trop tard !

IV

PREMIERE CAMPAGNE DES LIBERAUX. ELLE EST DIRIGEE CONTRE LA PRESSE CATHOLIQUE.

Pour réussir dans leurs desseins pervers, nos libéraux ont parfaitement compris, ce que comprennent d'ailleurs les libéraux de même acabit, quelque soit le pays qu'ils habitent, France, Belgique, Italie ou l'Equateur, qu'il fallait, coûte que coûte, empêcher tout d'abord la vérité d'être entendue, car là où règne la vérité ils ne peuvent absolument rien. Leur tactique, depuis plus de trente ans, a donc toujours été de semer l'erreur et le mensonge librement, et par suite d'établir le règne du mal, sans être dérangés dans cette criminelle besogne par des importuns qui, toujours en éveil et l'œil au guet, dénonçaient l'iniquité de leurs manœuvres. Il leur importait donc beaucoup, immensément même, d'étouffer la voix de ces importuns, de quelque côté ou de quelque hauteur qu'elle se fit entendre, et ils avaient juré de déclarer une guerre sans merci à tout ce qui leur ferait obstacle.

Or, deux ennemis formidables se dressaient devant

eux : la voix constamment retentissante de la presse catholique, et la voix infiniment plus autorisée du prêtre enseignant du haut de la chaire de vérité. Ils ont en conséquence dressé et dirigé toutes leurs batteries du côté que venaient ces voix. Dans toutes leurs attaques, ils se sont mus avec la prudence du serpent, calculant tout et ne procédant que par degrés, prudemment et très-adroitement. S'agissait-il par exemple de surprendre quelqu'un, qu'ils avaient intérêt à tromper, mais qu'ils n'osaient eux-mêmes aborder, ils communiquaient avec lui, sans même le lui laisser soupçonner, au moyen d'une série parfois assez longue d'intermédiaires, dont les derniers au moins, très-respectables à tous égards, ne pouvaient qu'inspirer la confiance et étaient eux-mêmes les instruments inconscients d'une habile machination.

Comme l'arme favorite des libéraux est toujours le mensonge sous l'une ou l'autre de ses multiples formes ils ont d'abord travaillé, par suppositions gratuites, insinuations malveillantes et imputations le plus souvent calomnieuses, à faire tomber la presse catholique en défaveur dans l'opinion des masses. Il n'y a pas, en effet, de moyen plus sûr de ruiner un journal que de lui enlever ses abonnés ; c'est lui couper les vivres et par suite le condamner à vivoter quelque temps, puis à mourir.

Mais ce à quoi ils se sont voués avec une persévérance que rien n'a pu lasser, c'est à discréditer la presse catholique en appliquant à elle seule les paroles de juste sévérité que les évêques faisaient parfois entendre à l'égard des imprudences, des écarts et des excès de plus d'un genre qui se commettaient dans la presse en général. Ils se sont alors hâtés de dire et de répéter que la presse catholique empiétait sur le terrain d'autrui ; qu'elle répandait le trouble et la confusion dans les esprits ; qu'elle faussait les consciences ; qu'elle compromettait

la religion par de constantes et dangereuses exagérations ; qu'elle voulait substituer son enseignement à celui des évêques, et qu'elle n'obtenait enfin pour résultat que de faire haïr ce qu'elle s'était chargé de défendre et de faire respecter. Nos impies déguisés, n'ayant pas assez de poumons pour crier contre toutes ces horreurs, trouvèrent des suppléants dévoués et empressés dans le camp des catholiques libéraux, qui, après avoir crié comme on le voulait, ne cessèrent de roucouler tristement qu'en effet la presse catholique était la cause de tout le mal, qu'elle n'était plus qu'un engin de discussions et de luttes interminables et partant de divisions, d'irritation et d'inextinguibles animosités.

Dans tout ce brouhaha, les écrivains catholiques ne furent pas toujours assez sur leurs gardes, et ne se défièrent pas assez des pièges que leur tendaient leurs adversaires. Ils ne gardèrent pas toujours la juste mesure, et s'aventurèrent parfois dans des directions qu'ils n'auraient pas suivies, s'ils avaient eu plus de déférence pour les conseils de l'épiscopat. Leurs fautes n'étaient que légères peccadilles, comparées aux faits et gestes, aux allures très-dégagées que se permettait la presse libérale, folâtrant en toute liberté sur n'importe quel terrain ; mais enfin, c'étaient des fautes, et, aux yeux d'un grand nombre, elles suffisaient pour justifier tous les torts mis à leur charge.

Bref, on fit tant et si bien qu'on découragea la plupart de ceux qui rendaient de précieux services dans la presse. De guerre las et dégoûtés, parcequ'ils avaient constamment à lutter contre la plus insigne mauvaise foi, ils renoncèrent à poursuivre dans une voie qui, semée de mille difficultés, semblait ne donner sur aucune heureuse issue. La presse catholique, quasi mortellement atteinte, n'a plus aujourd'hui que de rares organes, généralement regardés comme les ridicules repré-

sentants d'un autre âge. Nous en sommes réduits, à l'heure présente, à regarder comme bons les journaux qui, n'attaquant pas la religion, disent parfois, comme en passant, quelques mots en sa faveur, mais qui en réalité ne traitent que de choses purement temporelles et, se font un mérite de donner toutes les petites nouvelles, plus ou moins édifiantes, recueillies de partout. Cet état de chose réjouit fort nos libéraux, car plus la religion perd d'influence sur un terrain, plus ils y voient grandir leur autorité.

Un fait digne de remarque et que tous ont constaté depuis longtemps, c'est que les protestants du Canada, quelque soit le fanatisme de certains d'entre eux, n'ont jamais, dans leurs plus mauvais journaux, attaqué la religion catholique et le clergé avec cette persévérance, cette astuce, cette perfidie, cette malice et cette haine qu'y ont mis et qu'y mettent encore nos libéraux canadiens-français. Sous main, ce sont eux qui souvent donnent l'éveil aux protestants, leur signalent les prétendus dangers que courent leurs droits et leurs libertés et les poussent à réclamer contre l'action des catholiques. Et ce tour joué, ils opposent aux mille fois justes revendications des catholiques cette fin de non-recevoir : il n'y a pas moyen d'agir, les protestants s'y opposent trop fortement.

V

SECONDE CAMPAGNE DES LIBERAUX. ELLE EST DIRIGEE CONTRE LE CLERGE.

Pendant que nos libéraux travaillaient à empêcher la vérité de se faire entendre au moyen de la presse, ils se donnaient tout le mal possible pour baîllonner le

prêtre en chaire. Celui-ci, en effet, avait fréquemment à élever la voix contre les mauvais principes qu'ils semaient au sein de nos populations sans défiance, à propos ou sous prétexte de politique, et aussi contre des erreurs formellement condamnées qu'ils préconisaient comme des vérités incontestables, sur lesquelles reposait l'ordre social bien entendu.

Le clergé leur paraissait d'autant plus redoutable qu'il avait toujours été, surtout aux plus mauvais jours de notre histoire, le rempart contre lequel était venue se briser la violence des ennemis de notre race et de notre religion. A tous ceux qui avaient quelque teinte de notre histoire, il était évident que le miracle de la conservation de notre nationalité, de tous nos droits civils et religieux, malgré tous les efforts qu'on avait faits pour les détruire, immédiatement après la conquête du Canada par l'Angleterre, était dû à l'action héroïque du clergé qui, sentinelle vigilante et placée aux avant-postes, avait toujours eu l'œil ouvert pour signaler le danger à sa première manifestation, et indiquer les moyens de le conjurer. Nos libéraux, incapables de déchirer les pages de notre histoire, surtout de nier des faits qui étaient pour ainsi dire contemporains, imaginèrent de soutenir que l'action du clergé dans nos affaires publiques, excellente dans la période de formation et de conservation de notre peuple, n'avait plus sa raison d'être dans la période de consolidation et de développement, et que même elle serait alors un obstacle à tout véritable progrès. Ils donnaient à entendre par là, ce qu'ils ont formellement déclaré plus tard et même de nos jours, que le clergé canadien avait eu grand tort de s'opposer vigoureusement à la levée de boucliers de nos révolutionnaires de 1837, qu'ils vénèrent avec raison comme leurs pères dans l'ordre social et politique.

Ce fut surtout après les élections qui suivirent la pro-

mulgation d'une nouvelle constitution, longuement élaborée par les hommes les plus distingués des deux partis politiques qui se disputaient alors le pouvoir au Canada, ratifiée et confirmée par l'Angleterre, que nos libéraux depuis longtemps aigris contre le clergé, et, en particulier, comme nous venons de le dire, parcequ'il s'était montré hostile à la révolte de 37, se déchaînèrent contre lui avec toute la violence d'une colère longtemps comprimée.

La nouvelle constitution, qui formait une confédération de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, à l'exception de Terreneuve et des Territoires de l'Ouest, y compris le Manitoba d'aujourd'hui et la Colombie anglaise, avait son unique raison d'être, on peut dire, dans la nécessité où se trouvait le Bas-Canada, la Province de Québec actuelle, de protéger efficacement ses coutumes, ses lois, ses institutions et surtout ses croyances religieuses contre le despotisme du Haut-Canada, aujourd'hui Province d'Ontario, qui voulait se l'asservir pour l'anglifier et le *protestantiser*. Par la confédération des provinces, ces dernières avaient l'absolu contrôle de toutes leurs affaires intérieures, se gouvernaient selon leurs propres lois et n'avaient à compter avec le pouvoir central ou fédéral que dans les affaires ou choses d'intérêt général. Vu la situation d'alors, on était en 1867, c'était le seul et le meilleur moyen de protéger et de conserver nos plus chers intérêts, surtout nos intérêts religieux.

Quoiqu'il n'en fût pas l'auteur, le clergé ne pouvait que se montrer favorable à la nouvelle constitution, et comme elle était proclamée de par autorité royale, il était de son strict devoir de recommander au peuple de l'accepter avec un parfait esprit de soumission. Mais nos libéraux ne l'entendaient pas ainsi, et leurs plans se trouvaient renversés. A cette confédération qu'on nous

Collège Joliette.

donnait, ils préféraient de beaucoup l'annexion aux Etats-Unis qui eut été tout à notre désavantage comme catholiques. C'était là justement la raison qui la leur faisait désirer et prêcher, et pour laquelle ils l'affectionnent encore tant aujourd'hui.

Un fait des plus importants à noter ici, et qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que nos libéraux ont toujours été et sont encore les alliés politiques de la fraction protestante la plus foncièrement hostile à toutes nos libertés religieuses. Et c'est la quasi prépondérance, qu'ils donnaient à l'élément protestant dans le Parlement du Canada, avant 1867, qui a rendu nécessaire la confédération des provinces.

Extrêmement contrariés dans l'exécution de leurs plans par la création de ce nouvel ordre de choses, nos libéraux se rabattirent avec fureur sur le clergé. Pendant plusieurs mois, de 1867 a 1868, et trois fois par semaine au moins, le *Pays*, principal organe *rouge*, au Canada, ne cessa de vilipender prêtres et curés dans ses colonnes, les attaquant de toutes façons, en chaire, au confessionnal, et s'ingéniant à travestir de la manière la plus inique leurs actes et leurs paroles, afin de les vouer à tous les mépris et à toutes les haines. Une guerre de ce genre, conduite à la Voltaire, ne s'était jamais vue au Canada où elle n'était pas même supposée possible, car nul protestant n'eût osé l'entreprendre. Mais les chefs libéraux, pires que des protestants outrés de fanatisme, parce qu'ils sont très-impies, ne reculèrent pas devant l'odieux d'une campagne aussi déloyale qu'irréligieuse. Ils en espéraient un double résultat : forcer le clergé à se taire par intimidation, puis détruire ou au moins affaiblir considérablement son influence en le dénigrant.

VI

INSTITUT CANADIEN.— PROCES GUIBORD.

Pour se retremper dans le mépris et la haine qu'ils nourrissaient contre l'Eglise et ses ministres, et aussi pour recruter de nombreux adhérents, surtout parmi la jeunesse instruite et se destinant aux professions libérales, nos libéraux avaient à leur service une association qui était un véritable foyer de pestilence. Elle avait son siége à Montréal et se nommait l'Institut Canadien. Elle avait eu pour fondateurs des hommes très-bien disposés, comptant parmi les plus honorables de la société, et dont le but avait été d'encourager et de propager les bonnes et fortes études littéraires et scientifiques. Elle était appelée à produire un grand bien, vu surtout qu'au sortir du collége, les jeunes étudiants, qui se destinaient aux professions libérales, tenaient beaucoup à l'honneur d'y être admis.

Nos libéraux impies comprirent tout le parti qu'ils pourraient tirer d'une pareille association ; ils poussèrent en conséquence leurs adeptes à s'y faire admettre comme membres et finirent bientôt par y compter une majorité. Enhardis par ce succès, ils devinrent bientôt les véritables chefs de l'association, et se mirent alors à propager leurs funestes doctrines, non plus seulement au moyen de leurs journaux, mais aussi dans des conférences publiques qui prirent un caractère véritablement alarmant. Ils encombrèrent en même temps les rayons de la bibliothèque de l'Institut des livres les plus pernicieux, notamment de toutes les œuvres complètes des des impies français et autres du XVIIIe siècle.

L'autorité épiscopale n'avait pas été sans s'émouvoir en présence de tels excès. Aussi, après avertissement donné aux membres de l'Institut Canadien de cesser de propager l'impiété et d'expurger leur bibliothèque, Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, voyant qu'on ne bougeait pas, prononça l'excommunication contre tous ceux qui continueraient à rester membres du dit Institut. Plusieurs le quittèrent alors, mais un certain nombre persista à le maintenir tel que les libéraux l'avaient voulu et l'avaient fait, et ce fameux Institut subsiste encore aujourd'hui. A la suite de la victoire que le parti libéral a remporté aux élections du 23 juin 1896, plus de cent libéraux ont sollicité la faveur d'y être immédiatement admis comme membres, afin d'affirmer hautement par là quel sens ils donnaient à cette victoire. Par prudence, on n'a pas cru devoir alors accéder à leurs désirs, car c'eût été manifester trop tôt le caractère que devait avoir le gouvernement Laurier.

La condamnation de l'Institut Canadien donna lieu à un procès très-retentissant, dit procès Guibord, du nom de celui à propos duquel il a été soulevé. L'esprit, qui anime nos libéraux, et tout ce dont ils sont capables contre l'Eglise, lorsqu'ils ont quelque succès, s'est parfaitement révélé pendant l'instruction de cette cause célèbre, ses différentes phases et à son dénouement.

Un nommé Guibord, étant mort sous le coup de l'excommunication, parcequ'il avait persisté jusqu'à ses derniers moments à faire partie de l'Institut Canadien, on lui refusa la sépulture ecclésiastique Nos libéraux s'armèrent de ce refus pour prendre leur revanche contre l'autorité religieuse, à laquelle ils ne pouvaient pardonner d'avoir flétri et condamné leur cher Institut. Ils prétendirent donc faire donner à Guibord la sépulture ecclésiastique de par autorité civile, et intentèrent en conséquence un procès au curé et à la fabrique de

N.-D. de Montréal. Gagnant d'abord, puis perdant en appel, au pays, ils allèrent jusqu'en Angleterre porter leur cause devant le Conseil Privé, qui rendit sa sentence en faveur de l'inhumation de l'excommunié dans le cimetière catholique, sentence qui fut exécutée au grand scandale des fidèles. Mais il n'y avait pas à regimber, car il aurait fallu faire face à la force armée et lutter contre elle.

VII

INFLUENCE INDUE.

ELECTIONS DE CHARLEVOIX ET DE BERTHIER.

Ce que nous venons de relater se passait en 1871. Malgré tous leurs efforts et tout le mal qu'ils s'étaient donné, pour forcer le clergé de garder la silence sur leurs pernicieuses doctrines et leurs criminels agissements, nos libéraux n'avaient cependant rien gagné encore sur ce point. Rageant au fond de l'âme, mais nullement découragés, ils attendirent avec patience qu'une nouvelle occasion se présentât de reprendre la lutte contre lui. Elle ne tarda pas. Des élections générales pour les Communes d'Ottawa eurent lieu en 1873, et comme les principes libéraux s'affirmaient avec une hardiesse de plus en plus grande, les prêtres crurent urgent de mettre en pratique les enseignements que ne cessait alors de faire retentir Pie IX. Ce grand Pontife, en effet, ne laissait passer aucune occasion de signaler les immenses dangers que le libéralisme, et en particulier le libéralisme catholique, faisait courir à l'Eglise et à la société civile, et il recommandait en même temps avec la plus grande énergie de le combattre sans relâche dans ses diverses manifestations. Quelques-uns mal-

heureusement se laissèrent emporter par un zèle excessif, et ne surent pas assez se dégager de toute préoccupation politique. Ils commirent, par cela même, de regrettables imprudences de langage.

Les élections de 1873 furent favorables aux libéraux et ils montèrent au pouvoir. A la première session de ce nouveau Parlement, un des leurs, M. Fournier, ministre du Revenu de l'Intérieur, se hâta de proposer et de faire accepter une loi, à propos des élections. Cette loi que nul catholique alors ne songea à combattre à l'état de simple projet, parceque nul, en dehors du camp libéral, ne pouvait soupçonner la portée qu'on avait l'intention de lui donner, statuait que toute influence indue, exercée sur les électeurs, était une cause de nullité des élections où elle se produirait. Par *influence indue,* il était naturel d'entendre tout moyen illégitime et coupable, employé pour agir sur la volonté des électeurs, et pas autre chose. Là cependant était le piége habilement tendu par nos libéraux, qui ne tardèrent pas à manifester en public quel but ils avaient eu dessein d'atteindre. Ils attaquèrent, en effet, devant les tribunaux civils, la validité de deux élections qui avaient eu lieu après l'adoption de cette loi dite de l'influence indue ; l'une, dans le comté de Charlevoix, en 1876 ; l'autre, quelques années plus tard, dans le comté de Berthier, sous prétexte que nombre d'électeurs, dans ces deux comtés, avaient été illicitement influencés par leurs curés qui s'étaient permis de tonner du haut de la chaire contre le libéralisme et ceux qui en faisait profession.

A l'enquête qui eut lieu pour servir de base à la plaidoirie et par suite à la sentence qui serait rendue, il ne fut question que des sermons et des prônes de ces curés, lesquels furent plus ou moins fidèlement rapportés de mémoire, longtemps après avoir été prononcés et par

des personnes fort ignorantes pour la plupart. Les deux élections contestées furent déclarées nulles, et les évêques, pour obvier à bien des inconvénients que la situation venait de mettre en pleine lumière, crurent alors prudent de défendre à leurs prêtres de parler en chaire des questions religieuses, se rattachant aux questions politiques débattues en temps d'élections. Ils se réservèrent d'élever la voix en pareille occurence et d'indiquer à tous, prêtres et laïques, la ligne de conduite à suivre. Nos évêques ont en cela suivi la direction du Saint Siège, direction pleine de sagesse, qui leur laisse le plein droit de dénoncer les idées libérales en matière politico-religieuse, quand ils le jugent opportun et de la manière qu'ils croient la meilleure.

Entr'autres résultats de cette première campagne, eu égard à toutes les faussetés partout répandues par les libéraux, le peuple demeura aux trois quarts convaincu, si non entièrement, qu'il n'y a pas de préceptes religieux à observer quand il s'agit de politique ; que vouloir lui en imposer sur ce terrain, c'est attenter à ce qu'il il a de plus inviolable dans ses droits.

VIII

TROISIEME CAMPAGNE DES LIBERAUX. ELLE EST DIRIGEE CONTRE LES EVEQUES. CE QU'ILS INVOQUENT.

Des mesures de prudence que l'attitude de plus en plus hostile de nos libéraux avait porté nos évêques à prendre dans la direction du clergé, en temps d'élections surtout, il ne résultait nullement que le parti libéral eut été injustement mis en suspicion jusqu'alors. On pouvait encore moins l'inférer de ce que le Saint Siége

n'avait pas condamné ce parti comme tel. Semblable condamnation importait fort peu d'ailleurs, puisqu'on savait très-bien que ses doctrines politico-religieuses étaient de celles que l'Eglise a formellement condamnées. Les libéraux cependant se sont prévalus du silence de Rome et des mesures de prudence de nos évêques à leur égard, pour se proclamer bons catholiques et dignes de toute confiance dans la conduite des affaires.

Comptant donc de plus en plus sur leur force, ils se dirent que le temps n'était pas éloigné où il faudrait attaquer l'ennemi dans son chateau-fort, et ils ont dans cette prévisien dressé leur plan de campagne, qui est toujours le même au fond avec quelques variantes. Quoique toujours activement occupés, soit dans la presse, soit dans leurs clubs politiques, soit dans les luttes électorales qui reviennent assez souvent, à propager et inculquer profondément leurs doctrines révolutionnaires, ils ont en ces derniers temps décidé de se mettre plus sérieusement à l'œuvre, et c'est aujourd'hui le très-légitime exercice de l'autorité épiscopale qu'ils contestent et veulent battre en brèche. Candides comme des félins et d'une hypocrisie surfine, qui les distingue de tous les fourbes du monde, ils osent, par l'entremise et l'organe des catholiques libéraux, toujours prompts à leur prêter appui, se plaindre à Rome de nos évêques et se donner comme de malheureux persécutés. On n'a pas, prétendent-ils, l'intelligence de leur dévouement à l'Église, ni du zèle éclairé qu'ils mettent à son service ; aussi ne recueillent-ils comme prix de leurs vertus que des soupçons injurieux, des dénis de justice, des imputations calomnieuses et de terribles anathêmes. Mais tout cela, on le voit de suite, n'est que pure comédie de leur part.

Comme ils ont profité de toutes les circulaires épiscopales, rappelant au clergé la réserve qu'il doit garder

et les règles de prudence à suivre en temps d'agitation électorale, pour prêcher partout que la politique est un terrain essentiellement en dehors de la religion, de même aussi ils veulent se servir de toutes les tracasseries qu'ils suscitent aujourd'hui à nos évêques, en les accusant de pénétrer contre tout droit sur ce terrain, pour confirmer le peuple dans la même funeste erreur. Aussi, a-t-elle pris tant de force partout, en particulier dans les campagnes, qu'on ose trop souvent se répandre en murmures injurieux, parfois en menaces, contre le prêtre ou l'évêque qui veut donner aux fidèles une direction dans ces questions politiques où l'avenir religieux du pays est intéressé au plus haut point.

Si nos libéraux sont très-enclins à rogner de plus en plus, jusqu'à les détruire, les droits d'autrui, ils sont par contre très-disposés à étendre indéfiniment les leurs. Ainsi, chaque fois qu'ils trouvent à propos de s'occuper d'une question et de la traiter comme politiciens, c'en est fait d'elle à tous autres égards. A leurs yeux et à ceux de leurs partisans, elle a par là même perdu tous les caractères qu'on lui avait reconnus jusque là, pour n'être plus qu'une pure question politique. Tombée dans ce domaine, elle devient tellement leur chose qu'ils la manipulent comme ils l'entendent, sans trop se soucier des réclamations qui s'élèvent de maints endroits. C'est ainsi, par exemple, que, dans leur manière de voir, la question des écoles de Manitoba est sortie du domaine religieux, parcequ'ils s'en sont occupés. Dès lors, elle ne peut être bien comprise que par eux, et elle sera indubitablement très-bien réglée, se sont eux qui la regle à leur guise, quelles que soient les réclamations et les protestations des catholiques. S'il arrive qu'ils tiennent compte de ces dernières, ce ne sera qu'autant qu'il faudra pour sauvegarder leurs intérêts propres

Il est donc facile de porter un juste jugement sur la

valeur de tous ces gens-là, qui grimacent l'orthodoxie pour la mieux détruire. Après l'avoir exploitée autant qu'ils l'ont pu, ils font fi de toute autorité qui ne veut pas abjurer ses droits et devenir leur conquête ; ils se substituent à elle, se chargent de prononcer seuls sur les plus grands intérêts de la société, et veulent que l'autorité religieuse ne parle et n'agisse que dans les limites qu'ils lui assignent, dans la mesure qu'ils jugent convenable, dans le sens et sur le ton qui leur plaisent. Et si quelqu'un qui voit bien clair dans leurs manœuvres, se lève avec courage et signale leur pharisaïque orgueil, ils font de suite crier par l'escouade des catholiques libéraux que cet exalté sème la division, suscite des querelles pleines de dangers et qu'il calomnie les hommes les plus honorables et les mieux intentionnés du monde.

Une des plus ordinaires supercheries de nos libéraux de toute nuance, lorsqu'ils prennent la détermination d'écrire ou d'aller à Rome pour en imposer sur leurs faits et gestes, et faire croire que leur conduite est dictée par la vertu de prudence, c'est d'essayer d'établir que les catholiques dans le Dominion, et même dans la Province de Québec, sont une minorité qui n'a pas de droits à revendiquer, mais qui dépend absolument du bon vouloir d'une majorité protestante fanatique, qui ne veut pas entendre raison, si l'on fait mine de la contrecarrer. Or, ce qui met à nu le faux de ces assertions, c'est d'abord qu'il y a beaucoup de protestants au Canada qui sont animés d'un véritable esprit de justice, et que les catholiques peuvent compter sur eux dans la revendication de leurs droits ; c'est ensuite que les catholiques dans la Province de Québec ont leurs droits garantis par la constitution, et peuvent jouir des plus précieuses libertés, s'ils veulent en user et les conserver. Au Parlement fédéral, les choses sont tellement

pondérées que, vu l'existence des deux partis qui se disputent le pouvoir, nos députés catholiques de Québec obtiendraient toujours justice pour la minorité catholique opprimée dans n'importe quelle province du Dominion, s'ils savaient tous être vraiment catholiques et marcher ainsi dans une parfaite union.

Sous l'égide de notre constitution et la protection de l'Angleterre, il n'y a pas de peuple, aujourd'hui existant, qui soit autant que nous, peuple canadien-français, en possession de la liberté religieuse. Et malgré leur fanatisme, il est impossible à certains clans protestants de nous en enlever la moindre parcelle, tant qu'ils ne trouveront pas d'alliés parmi les nôtres. Ils en trouvent malheureusement, car nos libéraux avancés, qui n'ont pas seulement la haine du catholicisme, mais surtout celle du christianisme, se rangent spontanément de leur côté, les appuient et les encouragent.

Nos impies déguisés se servent adroitement de nos catholiques libéraux pour mettre en œuvre un autre artifice qui ne manque pas de produire son effet. On s'efforce de nous persuader de plus en plus que, dans les cas où nos droits religieux sont méconnus ou attaqués et qu'il s'agit de réclamer, il est nécessaire de procéder avec la plus grande circonspection, comme on le ferait chez la plupart des nations européennes, où le catholicisme doit reprendre vie au milieu des ruines qu'ont amoncelées l'hérésie et l'impiété révolutionnaire, c'est-à-dire être prêché à des peuples remplis de défiance qu'il faut ramener de l'erreur à la vérité. On conçoit fort bien que, dans de telles circonstances, le travail de reconstruction religieuse ne peut produire d'heureux résultats que s'il se poursuit avec tous les ménagements possibles. Mais nous n'en sommes pas du tout là au Canada ; nous n'avons pas à reconstruire, mais à empêcher de détruire ce qui existe ; il s'agit uniquement de proté-

ger et de défendre un pays qui a toujours été franchement et foncièrement catholique, et qu'une bande de mécréants a entrepris de déchristianiser. En pareil cas, user des ménagements qu'on nous conseille, ce serait capituler par pure lâcheté, par crainte de la peine qu'impose l'accomplissement de tout devoir ; ce serait se laisser tondre et rogner de toutes parts, pour l'unique satisfaction de savoir expérimentalement quelle sensation on éprouve après avoir subi une opération de cette nature. Aux brigands qui veulent s'introduire de force dans une maison, on riposte autrement que par des m'amours.

IX

CONDUITE DES LIBERAUX A PROPOS DES ECOLES DE MANITOBA.

Combien grand est le mauvais vouloir de nos libéraux envers l'Eglise, et combien grande en même temps est leur hypocrisie, c'est ce que leurs diverses attitudes et manières d'agir dans la question des écoles de Maniba ont mis en pleine lumière. Très-satisfaits au fond de voir les catholiques de cette région privés de leurs écoles, ils ont toujours manœuvré de façon à atteindre ce double but : maintenir ces malheureux opprimés dans leur intolérable situation et sembler vouloir les en tirer.

Ils se sont, en effet fortement opposés dans les Chambres à l'adoption d'un bill, présenté par le gouvernement Bowell et Tupper, lequel rendait justice aux catholiques de Manitoba à propos de leurs écoles, conformément aux termes de la dernière décision rendue à ce sujet par le Conseil Privé, en Angleterre, sous prétexte qu'il fallait, avant d'en venir à cette mesure extrême, établir parfaitement par une enquête que réellement

les droits de ces catholiques avaient été sacrifiés par la loi Greenway. L'enquête demandée avait été faite dix fois et plus ; l'iniquité commise envers la minorité catholique était un fait de la dernière évidence ; bien plus, tous les évêques du Canada, l'archevêque de St Boniface à leur tête, imploraient prompte justice pour cette minorité depuis lomgtemps ; n'importe, nos libéraux continuèrent de prétendre qu'une nouvelle enquête était encore nécessaire. Ce qu'ils voulaient par là était on ne peut plus clair aux yeux de tous ceux que n'aveuglait pas le parti pris : c'était de retarder indéfiniment la proposition d'une loi qui était le seul moyen de régler la question d'une manière juste et stable, afin que de retard en retard on finit par perdre cette question de vue et ne plus s'en occuper. Pour réussir dans ce dessein pervers, il leur fallait donner le change sur les sentiments dont ils étaient animés, et ne pas laisser croire que le systême des écoles établi par la loi Greenway mettait le comble à leurs vœux. C'est ce qu'ils tentèrent d'obtenir en déclarant bien haut que si l'enquête avait lieu, et qu'elle établit que vraiment la minorité catholique de Manitoba avait été injustement privée de ses écoles, ils seraient des premiers à réclamer contre cette injustice et à exiger qu'elle fut réparée.

Il était trop évident qu'il n'était nullement besoin d'une enquête pour qu'on l'accordât. Le gouvernement Tupper présenta donc alors au Parlement fédéral un bill de nature à rémédier, au moins d'une manière satisfaisante, aux maux dont souffraient les catholiques de Manitoba. Nos libéraux lui firent la plus vive et la plus déloyale opposition, bien qu'ils sussent parfaitement que les évêques étaient favorables à cette mesure, et désiraient même fortement la voir adopter par les Chambres. Par d'interminables discussions sur chaque article du bill, ils réussirent à prolonger le temps

jusqu'à l'époque fixée pour la dissolution du Parlement, de sorte que ce bill qui avait subi sa seconde lecture ne put subir sa troisième et être définitivement adopté. Il fallait maintenant courir les chances que pouvaient amener de nouvelles élections. Ils alléguèrent comme justification de leur inqualifiable conduite que le bill, présenté par le gouvernement, ne rendait à la minorité catholique de Manitoba qu'une justice dérisoire ; quant à eux, ils ne voulaient de ce que les évêques acceptaient, c'était trop peu ; ils voulaient un bill donnant beaucoup plus. Disons de suite, par anticipation, que M. Laurier, grand chef et mélodieux porte-voix de tous ces *hideux* farceurs, a joliment su changer le *plus* en *moins*, tout en faisant croire à une foule d'hommes, qui ne sont pas pourtant plus sots que d'autres, en dehors du chapître de la politique, que réellement *moins* est *plus*.

Tout ce beau zèle des libéraux, en faveur des catholiques de Manitoba, brillait avec d'autant plus d'éclat, était d'autant plus retentissant, qu'on était quasi à la veille des élections générales : elles devaient avoir lieu dans quelques semaines. Ils ne négligèrent pas de les mettre à profit et haranguèrent le peuple par tout le pays. Du respect et de la soumission dûs à l'autorité des évêques, ils en firent un si prodigieux étalage alors, qu'ils ne leur en resta plus l'ombre, les élections terminées. Nos évêques avaient adressé aux fidèles un mandement collectif, leur rappelant que, dans les circonstances, ils étaient strictement obligés en conscience de ne voter que pour les candidats, qui se déclareraient en faveur d'un bill des écoles, conforme dans l'ensemble de ses dispositions à la décision du Conseil Privé. Les libéraux s'emparèrent de ce mandement, déclarèrent solennellement qu'ils l'acceptaient et s'en firent une arme en leur faveur. Pour montrer qu'ils avaient réellement rempli un impérieux devoir de conscience, en ne se ral-

liant pas au gouvernement Tupper sur la question des écoles de Manitoba, ils promirent de faire bien mieux que lui à cet égard. Plusieurs d'entre eux cependant évitèrent avec le plus grand soin de s'engager à remplir cette promesse au moyen d'un bill qu'ils feraient adopter par les Chambres comme le voulaient absolument les évêques, et avec raison, pour que le règlement de cette question fut vraiment stable et définitif. Ils jurèrent leurs grands dieux qu'ils obtiendraient tout ce qu'ils promettaient, sans froissements ni luttes acerbes, par les seules voies de la conciliation.

Par toutes ces promesses et par ces solennelles assurances d'un bon vouloir, les libéraux de la Province de Québec se firent presque tous élire. Les protestants bien disposés, qui voulaient rendre justice à la minorité catholique de Manitoba, et qui avaient même fait des sacrifices de plus d'un genre pour en arriver là, furent surpris et très-mécontents de ce résultat. Dans un premier mouvement de mauvaise humeur, ils dirent qu'ils avaient été bien naïfs de soutenir une cause qu'ils croyaient tenir fort au cœur des catholiques, quand les catholiques la sacrifiaient d'une façon si leste, en élisant des libéraux ; mais ils ne tardèrent pas à comprendre que la Province de Québec avait été indignement trompée.

Le résultat des élections fut vite connu ; les libéraux étaient victorieux sur toute la ligne et le pouvoir tombait entre leurs mains. Dans l'exultation de leur joie, les principaux journaux du parti, auxquels M. Laurier, qui en était le chef, n'avait pas encore eu le temps de donner la consigne d'être très-prudents, trahirent ses véritables sentiments. Ils se hâtèrent de proclamer qu'enfin c'en était fait de l'influence des évêques et de l'Eglise dans les affaires politiques ; que le peuple, asservi depuis trop longtemps sous le joug d'une autori

té religieuse. d'autant plus tyrannique qu'elle opprime les consciences et nie les droits qu'a tout homme de se diriger par les lumières de sa propre raison, s'était souvenu de sa souveraine indépendance et avait enfin déclaré que les rôles étaient changé : à lui maintenant de dicter des lois, à tous les autres d'obéir. Afin de calmer les inquiétudes que devait naturellement faire naître ce langage de ses plus intimes amis et de ses plus chauds partisans, M. Laurier fit simplement déclarer publiquement, non pas qu'il le réprouvait, mais que ceux qui l'avaient tenu n'avaient pas été autorisés à parler en son nom.

Peu après on l'entendit affirmer avec emphase, dans des discours regardés avec raison comme l'énoncé de son programme politique, que les clauses qu'on appelle aujourd'hui le règlement Laurier—Greenway de la question des écoles de Manitoba, étaient de beaucoup plus acceptables que celles du bill présenté par l'ancien gouvernement sur la même question, et que tous devaient être très-heureux de s'en tenir là ! C'était la plus odieuse trahison qui s'annonçait comme devant s'accomplir bientôt sous le voile de l'hypocrisie la plus raffinée En effet, sans consulter d'aucune façon la minorité catholique de Manitoba ou ses représentants officiels, M. M. Laurier, Tarte et Greenway avaient fait un projet de règlement de cette question des écoles ou compromis, lequel est devenu le fameux règlement adopté par le parlement de Manitoba dans sa dernière session, et qui, en somme, n'est qu'un pur simulacre de redressement de griefs, puisqu'il les laisse à peu près tous subsister, sous de fallacieuses modifications qui n'en atteignent que la forme.

Pendant que M. Laurier pérorait dans la Province de Québec, son compère et complice, M. Tarte, ministre des Travaux Public, le très-ardent défenseur pendant

longtemps, et jusqu'à ces dernières années, de la cause aujourd'hui soutenue par tous les vrais catholiques, s'exclamait, dans les Provinces de l'Ouest, sur les merveilles et les bienfaits des écoles où les enfants de toute race et de toute croyance sont réunis pour recevoir une éducation commune, et faire aussi l'apprentissage de la vraie fraternité qui devra les unir à l'époque de leur maturité, par des liens de plus en plus étroits. Cet homme, qu'on peut en toute justice qualifier de renégat, parcequ'il n'a pas seulement abandonné ses principes politiques d'autrefois, mais qu'il a surtout renié les vrais principes religieux qu'il avait professés jusqu'à hier, sachant fort bien qu'ils sont partie essentielle de l'enseignement catholique, cet homme se mettait ainsi parfaitement d'accord avec M. Laurier. Ce dernier, en effet, comme il n'a pas craint de le déclarer très-ouvertement, s'est donné pour mission de fondre ensemble, pour former un tout d'une parfaite homogénéité, les divers éléments qui, dans le peuple du Dominion d'aujourd'hui, ne sont pas véritablement unis, mais seulement juxta-posés ; de faire disparaître, en un mot, tout ce qui s'oppose à la fusion de ces éléments.

Or, si ces paroles ont une signification, elles disent bien clairement que M. Laurier veut noyer les différentes croyances religieuses, qui vivent sous le ciel du Canada, dans les abîmes de l'indifférence religieuse ou du pur rationalisme. Il l'a d'ailleurs déclaré en termes formels, en plein parlement, lorsqu'il a dit, avant la défaite du gouvernement Tupper, que s'il avait à régler la question des écoles de Manitoba, il ne s'appuierait sur les principes d'aucune religion, mais sur d'autres qui leur sont supérieurs. Le prix de cette absurdité, si l'on peut parler ainsi, réside tout entier dans sa parfaite saveur d'irréligion.

En parlant de la sorte, M. Laurier est fidèle aux tra-

ditions de son parti, tel que ce parti s'est toujours montré dans la personne de ses chefs Il est aussi fidèle à lui-même, puisqu'il n'a été défait à Arthabaska, dans les commencements de sa vie politique, que pour avoir été convaincu de travailler au profit de l'impiété. On formerait un très-gros volume de tout ce que M. Tarte a dit et écrit contre lui en ce sens, car il l'a toujours représenté comme un libre-penseur des plus dangereux, qu'il importe de combattre avec la plus grande énergie. Et il y n'a pas à nier que M. Tarte ne connaisse parfaitement son homme. Si donc il n'apprécie plus aujourd'hui M. Laurier de cette façon ; s'il est devenu même son allié, son bras droit, son *alter-ego*, c'est que l'ambition et la cupidité lui ont tout-à-fait perverti le sens moral.

X

M. TARTE D'HIER ET M. TARTE D'AUJOUD'HUI. DENIERES ET DEGOUTANTES FOURBERIES DES LIBERAUX.

Il fut un temps, pas très-loin de nous encore, où M. Tarte avait d'excellents principes, les faisait fort bien valoir et travaillait avec zèle à les inculquer dans tous les esprits. Voici donc comment, en ce temps-là, il jugeait la plaie du libéralisme qui nous dévore, dont il n'était pas encore atteint, mais dont il est devenu la triste victime, sous l'empire des deux passions que nous venons de signaler et qu'il ne sut pas maîtriser à temps.

" Le libéralisme est un singulier mélange d'idées vagues, illogiques tendant à la négation de l'Eglise..... Au fond, c'est la pensée libérale qu'il faut à l'Eglise la permission de l'Etat pour agir et se mouvoir.....Dans notre pays il en est peu qui osent nier carrément à l'Eglise son autorité sur la société. On emploie les subter-

fuges, on procède par étapes, on s'embusque derrière de *bons motifs :* on ne veut pas exposer la religion à la haine : on demande de la réserver pour les *grands dangers* qui peuvent menacer la patrie, la nationalité, etc,

" C'est par amour pour la religion qu'on cherche à la proscrire ! Le dévouement le plus pur pour le catholicisme inspire les efforts que l'on fait pour restreindre ses libertés ! (Que M. Tarte d'hier peint bien M. Tarte d'aujourd'hui !)

" S. l'on soumet aux cours civiles les actes épiscopaux, les instructions des ministres de l'Eglise et même l'administration des sacrements, c'est simplement pour corriger les abus. Et on gémit d'être obligé d'en agir ainsi !

" Au moyen de ces feintes hypocrites, le libéralisme a fait un large sillon dans notre sol, une tranchée profonde dans nos murs.

" La position du clergé et, conséquemment, la liberté religieuse sont mises en jeu et sérieusement menacées. L'école libérale a conçu l'espoir et la dessein de fermer la bouche à la hiérarchie catholique, de la réduire à l'état de vassale, à une sorte de servage.

" N'est-il pas étonnant que dans ce siècle, dont on vante avec tant d'orgueil la civilisation et les lumières, on suive une ligne de conduite que le paganisme lui-même eût réprouvée ?

A propos des attaques des libéraux à l'adresse du clergé, il ajoutait :

" Ceux qui dénigrent le clergé sont prêts à nous livrer pieds et poings liés à la majorité qui n'a ni nos intérêts, ni nos lois, ni nos croyances. (Tout comme M. M. Tarte et Laurier livrent la minorité catholiques de Manitoba à la majorité que commande M. Greenway.)

" Peu nombreux d'abord, ils ont payé d'audace et joué d'astuce. Ils ont pu ainsi faire des adeptes. Mais

l'on peut affimer sans crainte que la très-forte majorité des catholiques les répudie et les désavoue. S'ils remportent quelques succès, ce n'est qu'en cachant leurs couleurs, en surprenant la bonne foi d'un grand nombre. (Qu'hier ressemble donc à aujourd'hui !)

" Du moment que la question est posée sans ambiguité entre le clergé et ses adversaires, le peuple ne balance pas un instant. Ce qu'il importe donc, c'est de déchirer sans faiblesse les masques dont ils s'affublent. Toute concession faite à leurs clameurs tourne à leur avantage. Une concession obtenue, ils crient plus fort pour en obtenir d'autres. Le libéralisme poursuit hardiment et constamment son objet : l'affaiblissement de l'autorité de l'Eglise.....En voyant l'école radicale proclamer hautement ses sympathies pour les hommes qui persécutent le catholicisme en France, il est impossible de ne pas voir que nous marchons à pas rapides à un effort suprême conte les droits de l'Eglise et du clergé. (M. Tarte pouvait-il soupçonner alors qu'il serait à la tête de ceux qui tenteraient ce suprême effort ?)

Parlant du clergé, dont il regarde aujourd'hui comme néfaste l'influence qu'il exerce ou veut exercer sur les affaires publiques, M. Tarte d'hier disait : " Le clergé catholique a-t-il trahi les intérêts de la patrie, pour être traqué comme il l'est en ce moment ? Est-il une menace pour l'avenir du peuple canadien-français ? Son intervention dans les affaires publiques a-t-elle eu un effet désavantageux pour nous ? Menace-t-il l'ordre, la tranquillité, la liberté ? Quels sont ses ennemis ? Pourquoi travaillent-ils à diminuer son influence, son action sur la société ? Le clergé nous veut-il du mal ?

" Lorsque nos adversaires naturels portent contre le clergé catholique des accusations, nous n'en sommes pas surpris.....Mais nous ne pouvons nous rendre compte des sentiments dont sont animés ceux de nos compatriotes

tes, qui s'efforcent de soulever les préjugés contre la hiérarchie catholique, qui prodiguent la calomnie, l'injure, les démarches de tous genres pour anéantir l'influence la plus saine, la plus puissante qui soit au service de notre race. " (M. Tarte d'aujourd'hui doit se rendre parfaitement compte de ce que ne comprenait pas M. Tarte d'hier.)

Puis répondant aux questions qu'il s'est posées, M. Tarte continue : " Ce que le clergé fut dès les premiers temps de la colonie, il continua de l'être jusqu'à ce jour. Ami dévoué, guide intelligent, protecteur fidèle, il créa ou dirigea à peu près tout ce qui s'est fait d'important.

" Nous voudrions qu'on nous indiquât ceux qui, en dehors du clergé, auraient jeté les bases de notre système d'instruction publique ; qui auraient répandu ces connaissances qui ont mis notre race en état de revendiquer ses droits, et d'acquérir à peu près les libertés dont nous jouissons ? Ah ! ils sont bien ingrats les écrivains qui dénoncent le clergé comme ennemi de la liberté des canadiens-français ? (Attrapez M. Tarte d'aujourd'hui, qui avez dénoncé de cette façon ce même clergé auprès du Saint-Siège lui-même, il n'y a pas encore un an.) Peuvent-ils ignorer que sans l'influence du clergé, qui groupa la population, la maintint dans des bornes légitimes, la dirigea, nous eussions été depuis longtemps absorbés par des institutions fatales à notre autonomie ? (M. Tarte d'aujourd'hui ignore cela et favorise de telles institutions.)

" Remontez à l'histoire de la fondation de nos maisons d'éducation, des hôpitaux, etc., et dites-nous combien n'ont pas été fondées par des prêtres qui y ont sacrifié leur vie et leur fortune ? Et notre instruction supérieure, qui n'est pas surpassée en Amérique, qui la distribue au peuple, qui la donne ? Disons sans crain-

te le mot *donner*. Trouvez donc rien de plus beau que ces centaines d'hommes distingués, de savants, de littérateurs, qui passent les plus belles années de leur vie, souvent même leur vie entière, à instruire la jeunesse, sans autre rémunération que leur nourriture et leurs vêtements ?

" Quand on songe que, grâces à ces dévouements, un jeune homme suit un cour classique, pour quelques piastres par an, on se demande ce qui adviendrait le jour où le clergé cesserait de se consacrer à cette grande œuvre de l'instruction publique ? "

Ce qui adviendrait ? Le temps et les choses ont marché depuis que M. Tarte a écrit ces lignes. Ce qui adviendrait ? Mais on ferait comme fait M. Tarte aujourd'hui ; les yeux cloués par l'admiration sur l'œuvre de M. Greenway à Manitoba, on formerait d'abord des vœux pour que cette œuvre prit racine dans la Province de Québec, puis ensuite on travaillerait à l'y emplanter. On ne tiendrait aucun compte des réclamations du clergé, maintenant si arriéré qu'il faut le tirer de l'ornière malgré lui.

Voyons enfin quelles idées avait M. Tarte d'hier sur le rôle que prêtres et évêques ont joué parmi nous dans le passé et doivent y jouer dans l'avenir, si nous voulons prospérer et grandir. " La grande majorité des membres du clergé, disait-il, vit dans la pauvreté, la privation. Est-on capable de dire la somme de bienfaits et d'aumônes distribuée annuellement par la hiérarchie catholique, malgré ses faibles ressources ? L'instruction publique, la colonisation, la conduite des paroisses, l'impulsion politique, ajouterons-nous, ont été pour une large proportion, sous le contrôle du clergé depuis la fondation de la colonie.

" Avons-nous prospéré ? Avons-nous grandi ? Nous posons ces questions à tous les hommes de bonne foi.

La réponse, qui ne peut être douteuse, sera la meilleure solution du sujet le plus sérieux qui occupe les esprits les plus attentifs : le rôle futur du clergé parmi nous.

" La part que prendra le clergé dans la politique et les affaires de cette province sera nécessairement calquée, au moins dans une bonne mesure, sur la conduite du peuple à son égard. Si, écoutant des conseils perfides, nous repoussons son assistance et refusons son labeur ; si nous le persécutons lorsqu'il nous offrira le secours de ses lumières ; si nous le comblons d'avanies quand il mettra à notre service son influence ; enfin, si comme nation, nous déclarons que nous n'en voulons pas, il est bien évident que l'action de la hiérarchie catholique se fera moins sentir que par le passé.

" l'Eglise ne renoncera à aucun de ses droits ; elle se conformera à la nécessité des circonstances ; elle cèdera à la force. Elle ne tient pas sa vie de l'Etat, elle peut subsister sans lui. S'il se sépare d'elle, s'il la proscrit, il ne lui enlève rien de sa force et de son éclat ; il se prive d'un concours qui lui est indispensable ; il se suicide, voilà tout.

" Ce qui est vrai pour tous les peuples, l'est spécialement pour nous. Nous sommes placés dans une position qui exige que nos forces ne soient pas amoindries, que nos mouvements soient calculés avec soin, que notre vigilance ne soit jamais prise en défaut. Le clergé est sans contredit l'organisation la plus puissante, le corps le plus éclairé que nous possédons. Il n'a pas d'autre intérêt que le nôtre ; il est composé de ceux de notre race. Tous les évêques de la province, tous les prêtres, à quelques exceptions près, sont des canadiens-français, nés au milieu de nous, sortis du sein du peuple. Comment et pourquoi ce clergé ne nous serait-il pas dévoué, ne voudrait-il pas notre avancement et notre bonheur ?

" A ceux qui demandent que le clergé soit proscrit de notre société, *de notre politique*, nous demandons par quelle influence morale ils se proposent de diriger à l'avenir le peuple ? Nous leur demandons s'ils réfléchissent à ce qu'ils font ! Nous n'avons pas peur de dire la vérité, et nous sentons qu'elle doit être dite bien haut et bien fort dans le moment actuel. Faites disparaître le clergé de la politique, et le peuple canadien-français sera gouverné par l'argent, par la boisson, par les préjugés, par la mauvaise presse et, conséquence rapide, par l'élément anglais.

" Nos adversaires le savent. Ils nous accuseront néanmoins de calomnier nos compatriotes. Non, nous ne calomnions pas en disant ces choses. Tous les peuples se ressemblent : trouvez-en un seul qui, s'étant séparé de la religion, ait échappé à la corruption, au joug des préjugés, à la tyrannie.....

" Que le clergé ne laisse pas détruire sa puissance ; nous l'en supplions dans l'intérêt de notre chère Province de Québec. (Il faut suivre aujourd'hui ce conseil en luttant contre M. Tarte lui-même. Eût-il pu le croire possible, lorsqu'il écrivait ces lignes ?) Elle ne restera française qu'en autant qu'elle restera attachée à l'Eglise qui l'a enfantée à la vie des peuples, qui a veillé sur elle avec toute la tendresse d'une mère au cœur pur et généreux. Certes, ces soins jaloux, dont nous avons été l'objet de la part de l'Eglise, sont parfois récompensés par une singulière ingratitude. "

Rien de plus vrai que tout cela, rien surtout qui condamne plus formellement les principaux actes de M. Tarte en ces derniers temps. En effet, n'a-t-il pas, en compagnie de M. Laurier et d'une quarantaine d'autres leur faisant queue, porté plainte à Rome contre le clergé et, en particulier, contre les évêques ? Ne les a-t-il pas accusés d'être intervenus, aux élections de juin

1896, " d'une façon violente pour entraver la liberté électorale, en prenant fait et cause ouvertement pour le parti conservateur à l'encontre du parti libéral, jusqu'au point de déclarer coupables de péché grave ceux des électeurs qui voteraient pour les candidats du parti libéral ? " Et, après avoir ajouté que les prêtres et les évêques abusent étrangement de leur autorité spituelle, au nom de laquelle ils agissent dans le domaine politique, eux qui n'ont la permission de figurer là que comme simples citoyens, M. Tarte et ses amis ne disent-ils pas au Saint-Père que " nos prêtres et nos évêques menacent de jeter de nouveau le trouble parmi nous, et de compromettre non seulement les intérêts catholiques en ce pays, mais la paix et l'harmonie entre les divers éléments de la population, " et ne lui demandent-ils pas en conséquence " de leur défendre de s'occuper de politique comme ils font, et de protéger contre eux la conscience des électeurs catholiques ? "

Protéger la conscience des catholiques contre l'action des évêques ! Quel langage ! Peut-on imaginer perfidie plus noire et hypocrisie plus huppée que celle de M. Tarte, lorsqu'il parle de la sorte ? Lui qui connait si bien les libéraux, qui a si bien dévoilé ce qu'il y a de criminel dans leurs desseins, et tout ce que ces desseins amèneraient de désastres, s'ils se réalisaient, peut-il s'étonner que l'on dise que c'est une faute, même grave et très-grave, de leur fournir les moyens, en les choisissant pour députés, de parvenir à leur but ? N'est-ce pas une conclusion qui s'impose, d'après les enseignements que Pie IX et Léon XIII ont donnés à propos de l'erreur libérale et qu'ils ont si souvent répétés. M. Tarte connait cela aussi bien, peut-être mieux que nous. Avec nos libéraux, s'il s'agit de voter pour eux, quand une question religieuse est en jeu, il faut raisonner et agir comme dans le cas où il est question de francs-ma-

çons. Voter pour les libéraux alors, c'est toujours voter en définitive pour la révolution, telle qu'elle sévit en ce moment à l'Equateur, c'est-à-dire pour le mal le plus grave qui puisse fondre sur un peuple. Et il n'y aurait pas de mal à cela ? Ou, s'il y a mal, il n'est que léger ! A ce compte-là, nous suivons une théologie beaucoup trop sévère à l'égard de dommages de particulier à particulier, et nous inclinerions fort à penser que celui qui mettrait le feu à la maison de M. Tarte, pour le seul agrément de la voir flamber, ne pécherait pas du tout.

Inutile d'insister sur les autres dires de M. Tarte ; il s'est lui-même refuté d'avance par ce que nous avons cité de lui.

Lorsque nos libéraux, l'automne dernier, ont porté à Rome leurs plaintes contre les évêques et le clergé en général, ils avaient pour but d'empêcher les évêques de se prononcer tous ensemble, par voie de mandement collectif, sur la valeur du fameux projet de règlement Laurier-Greenway, qu'ils s'efforçaient de faire regarder comme beaucoup plus avantageux que le bill du gouvernement Tupper. C'était fort habile de leur part. Par cette évolution, ils mettaient, pour un temps suffisamment long, leur méfait à l'abri de toute flétrissure ; ils se proposaient d'en tirer ensuite tout le parti possible dans les élections à faire, au profit de leur cause ; ce méfait, enfin, finirait par prendre toutes les apparences, et aurait par conséquent tout l'honneur et le mérite d'un acte de dévouement à la cause catholique.

Comme les plaintes, portées contre nos évêques, ne parurent pas produire un grand effet à Rome, où elles furent très-probablement assez mal accueillies, à cause de leur forte odeur de passion mal comprimée, nos libéraux, qu'on ne prend guère au dépourvu, eurent de suite recours à une autre manœuvre, toujours dans le but d'empêcher nos évêques de parler, surtout avant les

élections de la Province de Québec, qu'ils voulaient emporter à tout prix. Ils se présentèrent donc de nouveau à Rome, et, cette fois, pour affirmer que si le Saint-Siège envoyait un délégué au Canada, à propos de la question des écoles, cause de toute l'agitation qui y régnait, ce délégué pourrait facilement, par voie diplomatique, obtenir de M. Greenway des conditions très-acceptables. Le Saint-Siège, toujours disposé à favoriser l'heureuse issue d'une affaire avec le moins de commotion possible, crut à nos libéraux et décida d'envoyer un délégué au Canada. Il était dans l'ordre que les évêques s'abstinssent d'agir dans une question, qui faisait l'objet tout spécial de la mission d'un délégué, tant que cette mission n'aurait pas été remplie, complètement terminée. C'est ce qu'ils ont fait, et c'est ce que voulaient nos libéraux, pas autre chose.

Mais examinons un peu la conduite de ces derniers, dans quelques-uns dans ses détails ; elle nous montrera, une fois de plus, combien ils sont francs, honnêtes et quelle foi on peut reposer en eux. Le délégué apostolique n'était encore qu'en route pour le Canada, que déjà la législature de Manitoba, pour se rendre aux vœux de M. Greenway, approuvait, comme règlement définitif de la question des écoles, le fameux compropris Laurier-Greenway, quoique l'on sût fort bien que ce délégué venait tout exprès, eu égard à de pressantes sollicitations, pour traiter de cette affaire. Et quelques jours plus tard, juste au moment où le délégué apostolique arrivait au Canada, M. Tarte, sous prétexte de répondre à un adversaire, lut en plein parlement l'acte d'accusation porté à Rome par M. Laurier et lui, suivis de quarante autres tous canadiens-français, contre le clergé et les évêques de la Province de Québec.

Ce fut vraiment un grand scandale ; et cet acte, venant d'un catholique, quoique tel *par accident*, comme il

dit, fut regardé comme atroce. Il l'est tellement, en effet, que nos annales parlementaires ne renferment rien qui lui soit comparable, de la part même des protestants les plus fanatiques et les moins bien disposés envers notre clergé. Cet acte cependant révolte encore plus par la dégoûtante fourberie qui l'a dicté, que par le caractère saillant de malveillance extrême qu'il revêt à l'égard des évêques. M. Tarte voulait par là mettre le public sous l'impression que Rome blâmait l'attitude, prise par nos évêques dans les dernières élections fédérales à propos de la question des écoles, et qu'elle nous envoyait un délégué pour réprimer la violence, les excès et les abus dont les évêques et le clergé s'étaient rendus coupables, à son avis. C'était une éloquente manière de dire à tous qu'aux élections futures il n'y aurait plus à s'occuper de la direction donnée par les évêques.

Auprès de certaines gens, M. Tarte et ses amis tireront un autre profit de la présence d'un délégué apostolique au Canada. Si quelqu'un, par exemple s'avise de leur dire : " Mais, en fin de compte, vous n'avez pas assez fait en faveur des catholiques de Manitoba, " ils lui répondront : " Que voulez-vous que nous fissions de plus, et qui pouvait faire plus que nous ? Nous avons tâché d'obtenir le plus possible de M. Greenway, et comme ce qu'il a accordé ne paraissait pas suffisant à plusieurs, nous avons poussé le bon vouloir jusqu'à prier Rome de nous envoyer un délégué qui, après avoir examiné et pesé toutes choses sur les lieux, travaillerait, s'il y avait moyen, à améliorer ce que nous avons fait et à obtenir davantage. Or, ce délégué, le seul qui pût réussir mieux que nous en cette affaire de Manitoba, s'est, tout comme nous, heurté à l'impossible. Ne nous accusez donc pas ; vous seriez très-injustes à notre égard, car à l'impossible, nul n'est tenu. "

Et après s'être cyniquement joué de tout honneur,

de toute bonne foi et de ce qu'il y a de plus respectable au monde, nos libéraux, comme autant de hideux Taxils, s'applaudiront de leurs méfaits, et continueront à user de leur pouvoir pour outrager de plus en plus la justice et la vérité.

XI

ON NE PEUT AVOIR D'ATTACHES A NOTRE PARTI LIBERAL SANS SERVIR PLUS OU MOINS LA CAUSE DU MAL.

Nous l'avons déjà dit, bon nombre d'hommes honnêtes, catholiques pratiquants et dévoués, marchent sous la bannière du parti libéral. Ce sont de précieux auxiliaires à son service, et l'on peut dire en toute vérité qu'ils constituent sa vraie force, et que c'est par eux et à cause d'eux qu'il devient une pierre d'achoppement si redoutable, une constante menace d'un immense péril social. Ils sont là comme échantillons de bon aloi, ce qui induit en erreur sur la qualité du tout ; ils y sont aussi comme amorces, car c'est par leur moyen que les recrues lui viennent de tous côtés.

Ces braves gens sont sous l'empire d'une illusion qui ne se dissipe que rarement. Ils tiennent à leur parti comme à leurs entrailles, sont toujours prêts à amoindrir ou à excuser ses torts, s'ils lui en reconnaissent, et ils s'irritent outre mesure contre quiconque entreprend de les désabuser. Pour se justifier d'appartenir au parti libéral, ils allèguent que la machine constitutionnelle, dans notre mode de gouvernement, ne peut fonctionner que par la lutte des partis. Nous l'admettons volontiers. Mais qui exige que l'impiété ou la haine du catholicisme s'incarne dans l'un ou l'autre de ces partis pour que la machine se meuve régulièrement,

que les intérêts du pays soient bien surveillés, sauvegardés, protégés et favorisés ? Rien absolument ; tout au contraire. Ne peut-on pas lutter à qui sera le plus habile administrateur, professera les doctrines les plus saines en fait d'économie politique, développera le mieux les ressources du pays, donnera un plus vigoureux essor aux entreprises utiles, favorisera davantage les vrais intérêts de tous par de sages mesures et de bonnes lois, sans être impie, mécréant, révolutionnaire, sans travailler à asservir l'Eglise pour faire régner l'irréligion ? Assurément oui : Et alors, quelle est la raison d'être de notre parti libéral tel qu'il s'est constitué ? La réponse est accablante pour lui.

Il y en a beaucoup aussi qui prétendent qu'on peut s'affilier à ce parti d'une telle façon qu'il n'en résulte aucun préjudice, soit pour les autres, soit pour soi-même. C'est encore une erreur. Quelque bons que soient les motifs des hommes honorables et pieux qui entrent dans ce parti, il est sûr qu'ils font un acte dangereux et très-préjudiciable à la société. En effet, leurs bonnes intentions n'empêchent point qu'ils donnent leur appui à des hommes pervers qui, de près ou de loin, font tout converger en politique vers l'anéantissement de l'autorité de l'Eglise et la déchristianisation de notre peuple. Maintenir de tels hommes au pouvoir, c'est participer à leurs méfaits ; c'est être coupable par conséquent. Tout en prétendant ne vouloir les appuyer que dans l'administration d'intérêts matériels, ils leur fournissent une arme toute-puissante pour l'exécution de leurs criminels desseins.

Il y a plus : on ne peut guère même se défendre d'être entamé dans l'intégrité de ses principes religieux, si l'on fait alliance avec nos libéraux et si l'on s'obstine à rester dans leur parti. Entr'autres preuves, en voici une qui parle bien haut. Afin de mieux se concilier l'opinion

publique, nos libéraux ont compris qu'il fallait, au moins pour un temps, modifier de beaucoup le langage de l'un de leurs principaux organes, la *Patrie* de Montréal, dont les doctrines ont toujours été très-avancées. On lui a donc donné pour nouveau directeur un homme tout-à-fait estimable et reconnu partout comme excellent catholique. Or, voici ce qu'il crut à propos de déclarer en prenant la direction du journal : " Je n'ai pas besoin de le répéter : sur le terrain religieux, la *Patrie* est et sera franchement catholique ; non pas catholique de telle école et de telle nuance, mais catholique suivant le cœur et l'esprit de l'Eglise, croyant au dogme tel que l'Eglise l'enseigne, obéissant à la discipline de l'Eglise, telle que l'Eglise l'applique. "

Il n'y a assurément qu'à louer de telles paroles. Mais ce Monsieur a malheureusement senti le besoin d'en atténuer la portée, afin sans doute de ne point cesser d'avoir un point de contact avec son parti. Il continue donc : " Je veux qu'on me comprenne bien : par l'Eglise je n'entends pas telle ou telle autorité particulière dans l'Eglise, mais l'Eglise universelle que dirige aujourd'hui Léon XIII. Ce grand Pape commande par la profondeur de sa science politique et sociale, par la largeur de ses vues personnelles, le respect et l'admiration de tous les peuples, de ceux mêmes qui ne reconnaissent pas son autorité doctrinale. "

Ce langage n'a plus la rectitude du premier ; on y sent le louche, le tortueux qui veut se ménager une issue pour échapper au moins en partie à ce qui a été affirmé tout d'abord. Sans doute, c'est l'enseignement de l'Eglise universelle que nous devons recevoir, et pas d'autre. Mais comment nous arrive cet enseignement, sinon par ces telles ou telles autorités particulières dans l'Eglise, qui, sans être, chacune d'elles, l'Eglise universelle, sont cependant les voix autorisées par lesquelles

elle nous parle ? Comment M. le directeur de la *Patrie* veut-il que l'enseignement catholique nous arrive et s'impose à chacun de nous, si le fidèle est libre de rejeter l'enseignement du prêtre, parlant au nom de son évêque qui est en communion avec le Pape ? C'est se ménager assurément une grande liberté d'allures et en même temps une grande liberté de penser, que de ne pas vouloir admettre d'intermédiaires entre l'Eglise universelle et soi pour connaître les vérités à croire et les ordres à suivre. La simple raison démontre la nécessité de ces intermédiaires, et la foi nous enseigne qu'ils ont été institués de par autorité divine. Ajoutons que M. le directeur de la *Patrie* semble beaucoup plus respecter le Pape, à cause de ses qualités personnelles qu'à cause du privilége qu'il a d'être l'organe spécial et infaillible de l'Esprit-Saint. C'est du moins ce que donne un peu à entendre son insistance à louer Léon XIII de la manière qu'il le fait, et, si tel est bien le cas, cette manière un peu trop humaine d'apprécier l'action du Pape, dirigeant la sainte Eglise de Dieu, ne serait pas sans inconvénients.

Les catholiques libéraux invoquent enfin cette autre raison pour rendre compte de leurs prédilections en politique. Ils disent que le parti libéral vaut au moins autant que le parti conservateur, et qu'en pareil cas ils sont bien libres de choisir selon leur goût. Cette affirmation est justement le contre-pied du vrai. Notre parti libéral, canadien-français, n'a aucune valeur réelle, puisqu'il n'est organisé qu'en vue de mal faire ; il sait presque toujours donner un pli plus ou moins mauvais à toute bonne mesure politique qu'il appuie ou met en avant. Le parti conservateur n'a pas ce vice d'origine, et ne l'a contracté à aucune époque de son existence. Il a toujours voulu servir les intérêts du pays, et nous lui devons tous les avantages, toutes les libertés dont

nous jouissons, et aussi tous les progrès dont nous sommes légitimement fiers ; il n'a jamais voulu mettre d'entraves à l'exercice de nos droits religieux ; ils les a, au contraire, défendus et protégés. Il a pu se tromper parfois ; mais, en somme, c'est dans son sein que se sont conservées et se conservent encore les nobles traditions de nos ancêtres, si vraiment patriotes et chrétiens. Qu'il se rencontre dans ses rangs des individualités plus ou moins honorables, des hommes imbus de mauvais principes, tout disposés à faire cause commune avec les libéraux, si certains intérêts temporels n'y mettaient point d'obstacles, c'est ce que nous sommes les premiers à reconnaître. Mais ces hommes n'ont jamais compté dans la classe dirigeante du parti, et quand ils ont tenté d'y exercer quelqu'influence, on leur a toujours fait échec.

Quant aux alliances que le parti conservateur, tout comme le parti libéral, est dans la nécessité de contracter avec les protestants d'Ontario et des autres provinces du Dominion, il les a toujours ménagées de telle sorte qu'il a généralement compté dans son sein ceux qui étaient le plus animés d'un véritable esprit de justice envers nous. Et l'an dernier même, quand les libéraux, pour tromper le peuple, faisaient hypocritement un crime aux conservateurs d'être les alliés des orangistes d'Ontario, c'était justement l'un des plus marquants d'entre ces derniers, l'honorable sir M Kenzie Bowell qui, malgré les mille obstacles qu'ils lui suscitaient, réclamait le plus hautement, le plus sincèrement et avec le dévouement le plus opiniâtre la justice qui était due à la minorité catholique de Manitoba. Nous avons beaucoup moins à craindre des orangistes que des chefs du parti libéral et de leurs adeptes.

XII

PARALLELE ENTRE LIBERAUX ET PROTESTANTS. CONDUITE DES LIBERAUX ENVERS MGR FABRE.

Aux yeux de quelques-uns, cette opinion paraîtra peut-être hasardée, exagérée, fausse, tout-à-fait insoutenable. Eh bien ! voyons un peu. Tout le travail impie, qui se poursuit avec calcul, habilité et persévérance, sournoisement ou publiquement, contre la religion catholique au Canada, depuis plus de quarante ans, n'est-ce pas le fait, au moins en très-grande partie, de nos libéraux canadiens-français ? Quels sont ceux qui ont conçu le dessein d'appliquer la loi de l'influence indue au prêtre, parlant en chaire, et qui lui ont déclaré une guerre à mort au moyen de cette loi ? Ce ne sont ni les protestants, ni les orangistes, mais bien nos libraux canadiens-français. Quels sont ceux qui rédigent, soutiennent, encouragent et propagent les journaux les plus révolutionnaires du pays, les plus acharnés contre l'autorité de l'Eglise et ses libertés ? Ce ne sont ni les protestants, ni les orangistes, mais bien nos libéraux canadiens-français. Quels sont ceux qui déversent le mépris sur nos congrégations religieuses d'hommes ou de femmes, qui excitent contre elles les plus brutales convoitises, en les représentant comme des associations qui accaparent la fortune publique au profit de la fainéantise, de l'ignorance et de la mollesse ? Ce ne sont ni les protestants, ni les orangistes, mais bien nos libéraux canadiens-français. Quels sont ceux qui ne parlent du clergé que pour le bafouer, le calomnier, le représenter comme un éteignoir qui tient le peuple dans l'ignorance, afin

de l'exploiter, de le sucer jusqu'au sang ? Ce ne sont ni les protestants, ni les orangistes, mais bien nos libéraux canadiens-français. Quels sont ceux qui font métier de répandre clandestinement parmi le peuple ces livres, ces brochures infâmes où l'Eglise et ses ministres sont chargés de tous les crimes, et, par un ignoble travestissement de l'histoire, signalés comme les pires ennemis de la société, comme des engins de carnage, de destruction et de ruine ? Ce ne sont ni les protestants, ni les orangistes, mais bien nos libéraux canadiens-français. Le jour où l'on connaîtra parfaitement, si jamais c'est possible, tout ce que nos libéraux ont mis en œuvre pour corrompre, démoraliser, révolutionner et déchristianiser notre peuple, on sera véritablement stupéfait de tant de perversité et de malice.

Certains de nos libéraux en sont même arrivés à ce degré de cynisme qu'ils réclament comme un droit la liberté d'attaquer toute vérité qui leur déplait, de salir, de conspuer et de profaner tout ce qu'il y a de respectable et de sacré, sous n'importe quel prétexte. Ils en ont donné une preuve évidente, il y a quelques années, quand Mgr Fabre, archevêque de Montréal, se vit obligé de mettre un terme au torrent de choses malsaines et empoisonnées que charriait dans toutes les directions l'un de leurs principaux organes de publication, le *Canada-Revue*. La défense qu'il fit de recevoir et de lire la dite *Revue* nous les montra une fois de plus sous leur vrai jour. Si jamais défense fut fondée en raison, c'était bien celle-là ; il y eut néanmoins grand émoi tout d'abord dans le camp libéral, puis ensuite exaspération portée à son comble, à tel point qu'on résolut de citer le prélat devant les tribunaux civils. De cette détermination on passa vite à l'exécution, et Mgr Fabre fut poursuivi sous l'accusation d'avoir agi arbitrairement et abusé de son autorité, par suite d'avoir causé de grands

et injustes dommages aux propriétaires du *Canada-Revue*, et l'on concluait en réclamant de Sa Grandeur des dommages et intérêts qui s'élevaient à une forte somme.

Par cette tactique, nos libéraux se proposaient d'empêcher Mgr Fabre, qui naturellement ne pouvait que souffrir beaucoup de se voir en butte à des tracasseries de ce genre, de sévir contre d'autres publications, et ils espéraient, en outre, intimider les évêques des autres diocèses et les forcer de se tenir cois sur le compte de la mauvaise presse, en leur montrant, par l'inouï de ce fait brutal, à quels désagréments ils s'exposaient, s'ils tentaient de réprimer ses audaces et ses excès. Après bien des lenteurs, la cause fut enfin plaidée et perdue pour les libéraux. L'Eglise y perdit, malgré tout, de son prestige et de son autorité, bien que de prime abord elle parut avoir complètement triomphé. En effet, le juge, dans les considérants de sa sentence, assimila l'Eglise catholique à n'importe quelle association civile, qui n'a de pouvoirs et de droits que ceux que lui a reconnus l'Etat, en lui donnnant l'existence légale par un acte d'incorporation. L'Angleterre cependant n'a jamais envisagé les choses de cette façon ; au Canada, elle reconnait l'Eglise telle qu'elle est, avec ses droits propres. C'est ce qu'elle entend évidemment quand elle dit que nous avons le libre et plein exercice de la religion catholique.

En temps opportun, les libéraux sauront tirer parti de ce nouveau mode d'existence qu'on reconnait à l'Eglise, au Canada ; et, à ce point de vue, ils ont plus gagné qu'ils n'ont perdu. Quelque déloyales que soient leurs manœuvres, elles finissent toujours par leur laisser entre les mains un lambeau de notre vieil héritage catholique.

XIII

QUEL EST LE PLAN DES LIBERAUX RELATIVEMENT AUX ECOLES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Une chose est tout-à-fait certaine : c'est que dans le plan concerté depuis longtemps entre nos libéraux, le règlement Laurier-Greenway de la question des écoles de Manitoba n'est que le premier pas fait dans une réforme radicale de l'éducation, réforme qu'on veut finir par imposer à la catholique Province de Québec. Dans ce but, on a tout préparé de longue main et travaillé sans relâche, sous le couvert de mille prétextes spécieux, à rendre l'éducation de moins en moins foncièrement chrétienne. C'est ainsi, par exemple, qu'on ne s'est jamais lassé et qu'on ne se lasse pas encore de nous agacer, de nous ahurir, en nous rebattant les oreilles de ce sempiternel refrain, qu'il nous faut une instruction plus pratique, plus en harmonie avec les besoins de la vie réelle ; qu'il devient nécessaire de donner de bonne heure aux enfants une plus grande somme de ces connaissances utiles, d'une application journalière, qui les mettent en état de lutter plus tard avec avantage contre tout obstacle à l'acquisition du bien-être matériel. On insiste ensuite tout naturellement pour que les livres à mettre aux mains des enfants aient un caractère spécial d'utilité profane, et, par ce moyen, sans avoir l'air d'y toucher, on vise à éliminer peu à peu l'enseignement chrétien de nos écoles. Et, pour y arriver plus sûrement, on vante outre mesure le système d'écoles protestant d'Ontario et celui des Etats-Unis ; on ne manque jamais d'affirmer en même temps que nos écoles catholiques sont de beaucoup inférieures à celles qu'on

rencontre là. Ces perfides exagérations ne laissent pas de produire leur effet sur nombre de personnes qui ne voient trop, à l'exclusion de tout autre, que le côté matériel de la vie, et qui sont par là toujours disposées à accepter tous les changements qu'on préconise comme de nature à l'améliorer.

C'est de cette façon que l'on prépare insensiblement les esprits à ne plus voir dans l'école qu'un genre spécial d'atelier, où se fait l'apprentissage de cette vie toute matérielle qui n'a souci que des grossiers intérêts d'ici-bas. Et puis, comme il importe au succès de la cause, dont nos libéraux ont le triomphe si fort à cœur, de laïciser l'enseignement dans toute la perfection possible, ils se montrent mal disposés envers les congrégations religieuses enseignantes qu'ils calomnient, en les représentant comme incapables de donner une éducation qui réponde aux aspirations et aux besoins de la société moderne. D'après eux, religieux et religieuses ne peuvent pas suffisamment sortir du cadre tracé par leurs règles ; la religion occupe trop de place dans l'enseignement, et absorbe un temps précieux qui devrait être employé à étudier d'autres matières. Ils en concluent donc que de tels instituteurs et institutrices seront toujours forcément dans des conditions d'infériorité vis à-vis des maîtres et des maîtresses laïques, qui n'ont qu'à suivre le bon plaisir du gouvernement.

Après l'établissement d'écoles laïques, viendra la création de colléges laïques, et l'on a déjà plus d'une fois émis des opinions bien formelles en ce sens. D'ailleurs, il est clair, aux termes de mépris qu'emploient nos libéraux quand ils parlent non seulement de nos écoles, mais encore de nos établissements d'éducation secondaire, qu'ils soupirent après le moment où le prêtre sera mis absolument de côté dans la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse. Ils veulent avoir, comme

les libres-penseurs en France, la haute main sur l'éducation et l'instruction, à tous les degrés, et les donner à leur guise, en dehors de tout contrôle étranger.

Ce n'est un mystère pour personne qu'ils voient d'un très-mauvais œil notre Université, telle qu'elle est aujourd'hui. Ils la voudraient laïque, elle aussi, c'est-à-dire tout-à-fait exempte de la surveillance et du contrôle de l'épiscopat canadien. Peut-être tenteront-ils, pour arriver à leurs fins, d'user du stratagême dont ils se sont servis pour se trouver un bon jour, à la grande surprise de tous, les maîtres de l'Institut-Canadien, qu'ils ont rendu si tristement célèbre.

Mais laissons la parole à nos libéraux ; ils nous diront eux-mêmes, mieux que n'importe qui, ce qu'ils pensent de l'éducation, telle qu'elle se donne dans la Province de Québec, et par là même quelles sont leurs visées en cette matière. Voici donc quelques extraits de certains pamphlets qui se passent de main en main, qui circulent sans bruit, mais avec grand profit pour la cause libérale.

" Notre clergé canadien est profondément ignorant sous tous les rapports, et, à l'instar des clergés de tous les autres pays d'ailleurs, il tient la population, qui est sous son contrôle, complètement hors l'atteinte de toute mesure éducationnelle et des premiers rudiments de l'instruction.

" Quel est le premier besoin d'un peuple, si ce n'est l'éducation ? Est-il besoin de prouver que ce sont les peuples les plus éclairés qui battent la marche parmi les premières nations du globe terrestre ? L'instruction populaire, voilà le secret de la *richesse* des peuples ! Ayons toutes les ressources possibles, tous les canaux favorables à progresser, s'il nous manque la véritable instruction populaire, notre prospérité, n'ayant pas d'assises déterminées, raisonnées, solides, ne sera qu'éphémère.

"Si toute une corporation, tout un corps, toute une secte s'oppose à cette instruction populaire, se met de travers sur la voie qu'essaye de se frayer une colonie, cette corporation, ce corps, cette secte devient un être dangereux pour le bien social, un ennemi pour la société.

" Non contents d'afficher publiquement, devant les étrangers qui visitent ce pays comme dans les pays étrangers, leur ignorance impardonnable, ridicule et prétentieuse, les ministres de notre religion tendent continuellement à tenir nos populations dans leur état d'abrutissement, tout en proclamant très-haut que c'est la meilleure manière d'honorer le bon Dieu.....Et ce sont ces flagorneurs de la Divinité qui tiennent en ce pays les moyens d'instruction ! Mais fatalité ! ce sont justement ces mêmes gens qui sont les plus intéressés à prêcher l'ignorance.....Le clergé obstrue véritablement la route de l'éducation que la classe populaire tend à s'ouvrir chaque jour ! "

Après s'être déchargé de cette bave, l'auteur, comme on devait s'y attendre, conclut en disant :

" Il faudrait être aveugle pour ne pas constater que les améliorations s'imposent au pays dans notre systeme d'éducation, d'abord parce qu'il faut suivre le progrès moderne et en second lieu parce qu'il va de notre grand intérêt, si nous voulons conserver notre *status* national auprès des autres nations que nous sommes forcés quotidiennement de coudoyer et si nous ne voulons pas toujours mériter l'humiliante et juste dénomination de *race inférieure.* "

Quant à nos colléges en particulier, voici en quelle estime on les tient au pays liberal : " Nos colléges de la Province de Québec fournissent une éducation mauvaise et insuffisante au jeune homme qui se destine aux professions libérales ;.....tels qu'ils sont actuellement

administrés, ils sont pour la plus grande partie la cause de notre dépravation sociale, comme race canadienne-française et de l'abrutissement de notre peuple.....On ne sait pas élever les enfants dans nos colléges, et ceux qui sont chargés de le faire ont l'intelligence trop bornée pour comprendre toute la portée de leurs devoirs...

" Ce sont les institutions éducationnelles qui sont appelées à relever le niveau d'une nation et tant que nos colléges seront régis et menés comme ils le sont actuellement, nous ne pourrons que passer pour une *race inférieure*. A qui attribuer cet état de choses qui prend des proportions alarmantes quand on se met à y réfléchir, et pour celui qui a à cœur les intérêts véritables de son pays et de ses concitoyens ? Au clergé, puisque c'est lui qui mène tout. Au clergé qui tient essentiellement à ce que les populations croupissent dans l'ignorance. Au clergé qui n'est pas viril, qui n'est pas intérieurement honnête, et qui ruine tous les ans l'avenir d'un millier de jeunes gens, lorsqu'il prêche de ne pas s'approprier même une épingle qui ne nous appartient pas. Au clergé qui prêche la vérité et ne vit que de mensonges. Au clergé qui a la haute main sur l'éducation en ce pays et qui sait l'exploiter d'une manière éhontée, sans que cela paraisse, au détriment des pauvres pères de famille.

" Chers concitoyens, regardez autour de vous, voyez les exemples que vous avez sous les yeux tous les jours Le clergé, par ses colléges et ses séminaires, ne conduit-il pas notre nation vers l'abîme de l'abrutissement national, de la dépravation sociale ? Parlez. "

C'est voir les choses comme les verrait un bœuf que d'en parler de cette façon. Il y a cependant de l'intérêt à connaître ce qui nous adviendrait, si quelque bon jour nous tombions sous le plein pouvoir de ces écrivains-là. Pour être complet, citons enfin quelques-unes de leurs

tirades à propos de l'Université et des étudiants. L'un d'eux, déplorant que ces derniers perdent de plus en plus le beau débraillé d'autrefois, ce débraillé qu'affectionnent tant les *sans culottes*, dit : " Je me rappelle la dernière fois que les étudiants de Montréal ont manifesté : le 16 novembre 1885, jour néfaste de la pendaison de Riel. La métropole n'avait pas assisté à pareil spectacle depuis un quart de siècle. Que c'était beau !.....

" Ce furent encore les étudiants qui brisèrent les vîtres de la *Minerve*, à la suite d'un article injurieux pour les amis de Riel. Ils allèrent aussi, en corps, à la grande assemblée de St Jérôme, et grâce à leur présence, le nom de Riel fut prononcé avec respect par ses pires adversaires. Ah ! je la plains la soutane qui aurait voulu barrer le passage à ces carabins ! Ce qu'ils en avaient dans le dos, de l'autorité !.....

" En 1885, il y avait encore de la tradition, disons de l'école, chez les étudiants, mais depuis tout est allé se perdant. Le caractère disparait dans toutes les classes de la société et l'ignorance s'érige partout en conquérante et en maîtresse.

" Les universités ont été converties en fabriques de bedeaux et de rétrogrades. Existe-t-il encore de vrais étudiants ? Dans le cas affirmatif, qu'on les montre. S'il y a des étudiants, où est leur *Marseillaise ?* Si fait, ils savent deux vers de la Marseillaise, deux vers travestis à leur usage :

" Nous entrerons dans la carrière
" Quand nos anciens n'y seront plus. "

" En effet, voilà le résumé de toutes les aspirations de notre jeunesse universitaire : bonne conduite apparente, flagornerie de l'autorité religieuse et à l'avenant, et avec cela se préparer à aborder la vie pratique parfaitement équipé des formules de dénigrement, des fils d'intrigue et des manières de cafards qui réussissent si

bien aux hommes selon le cœur du clergé, contre les devanciers de la profession.....

" Mais où l'étudiant de nos jours est à encadrer, c'est dans s a pose académique, au cercle Ville-Marie. Parlez-nous du cercle Ville-Marie !.....C'est là que, en présence d'un monseigneur quelconque, de *vénérables* prêtres de son entourage, de chapeliers et de bottiers au sourire courtisanesque,.....nos étudiants vont faire assaut d'avachissement pour les beaux yeux du clergé. Voyez celui-ci à la tribune : " Monseigneur, etc., l'autorité vient de Dieu, vous en êtes le souverain dépositaire ! " L'autorité, le dernier mot, d'après un philosophe, de la bêtise humaine.....

" Et dire que ces pauvres gens, produit d'un système éducationnel bâtard, seront les hommes de demain ! Je te plains, ô mon pays ! Je te plains, ô ma race ! Avant longtemps vous maudirez le cléricalisme ! "

Et dire que ces glapissements de fauves ont du charme pour l'oreille de trop de nos hommes qui sont de bon ton, de belles manières, d'excellente société, qui passent pour de bons cathoiques ! Il est vrai qu'ils ne battent pas des mains en public, mais ils savent très-bien le faire dans des réunions d'intimes.

En somme, on voit parfaitement dans quel but nos libéraux veulent mettre la main sur l'éducation dans la Province de Québec, et ce que seront leurs réformes en pareille matière. Mais pour s'en emparer, il est nécessaire qu'ils dominent au Parlement de Québec, et c'est à quoi tendent leurs efforts depuis longtemps. Le gouvernement fédéral, qui exerce toujours plus ou moins d'influence sur les gouvernements provinciaux, est aujourd'hui on ne peut mieux organisé en vue de séculariser l'éducation dans la Province de Québec, s'il trouve là un gouvernement composé d'hommes selon son cœur.

Encore une citation avant de clore ce chapitre : elle met dans son plein jour toute la pensée de nos libéraux, des chefs en particulier.

" Quest-ce que le Père Eternel peut bien avoir à faire dans la question des écoles du Manitoba ? Je vous le demande. Messieurs les évêques, vous êtes simplement ridicules et vous insultez délibérément à la raison humaine.....Les évêques ne s'accupent pas des écoles, ils n'en veulent que le contrôle. Moi je m'occupe des écoles, je les veux bonnes et fortes, et je désire que le gouvernement en ait le contrôle. L'Etat nous donnera l'enseignement populaire et le clergé nous enseignera le petit catéchisme, un petit catéchisme qui indique, parait-il, le chemin du ciel, mais qui n'apprend à la jeunesse qu'à crever de faim ici-bas.

" Ce n'est pas avec des Frères, avec de l'éducation cléricale, avec du contrôle épiscopal, avec du catéchisme que nous ferons des populations robustes et intelligentes.....Ne nous laissons pas terroriser par les mitres vides, par les barrettes creuses, par les menaces des ignorantins, mais relevons la tête, respectons notre raison, suivons notre conscience, conduisons-nous comme des hommes et non comme des bêtes de somme, et Dieu, qui nous a donné l'intelligence pour que chacun s'en serve, sera content de nous. "

Encore une fois, qu'on ne s'imagine pas qu'il n'y a que des butors aux poings toujours fermés, à l'œil toujours en feu, au visage toujours féroce qui soient capables d'écrire ou de dire de ces étonnantes brutalités. On se tromperait grandement. De beaux Messieurs, très-polis, très-gentils, très-bien posés dans le meilleur monde, au doux parler, au séduisant sourire, à l'échine très-souple, surtout en présence de prêtres et d'évêques, les signeraient vingt fois de leur nom, s'il ne fallait pas tant compter encore avec l'empire qu'exerce sur nom-

bre d'esprits ce qu'ils appellent la *superstition*, et nous, la *religion*.

XIV

COMMENT AGIRONT LES LIBERAUX A L'EGARD DES BIENS ECCLESIASTIQUES.

S'ils deviennent nos maîtres, nous pouvons compter que les libéraux ne se feront pas scrupule de dépouiller l'Eglise de ses biens, en même temps qu'ils se substitueront à elle dans l'accomplissement de la tâche d'élever et d'instruire les enfants et les jeunes gens. C'est leur volonté bien connue d'en agir de la sorte, d'abord parcequ'ils admettent le principe : qui peut plus, peut moins ; ensuite, parcequ'ils se sont plus d'une fois exprimés clairement là-dessus. Ajoutons qu'ils ne se lassent point d'admirer les libéraux français, et qu'ils se font un honneur et un devoir de les imiter en tout.

Il ne faut pas prêter longtemps l'oreille à leurs discours, ni lire beaucoup leurs écrits pour acquérir la certitude qu'un de leurs cauchemars, c'est de voir l'Eglise et ses ministres, les couvents d'hommes et de femmes, les congrégations religieuses en possession de certains biens temporels, tout comme n'importe quel individu, n'importe quelle association civile et laïque. A les entendre, les prêtres, en général, sont trop bien logés, trop bien nourris, trop bien vêtus, trop riches en un mot, beaucoup trop riches, et cette trop grande richesse est de provenance illégitime parceque les prêtres font argent de tout : ils se font payer des honoraires de messes, le casuel, des suppléments à la dîme, etc. Ils leur font surtout un crime de percevoir les dîmes, lesquelles, d'après eux, produisent des sommes fabuleu-

ses. Ce qu'ils disent des prêtres, ils le disent des communautés religieuses qu'ils représentent comme des gouffres où s'ensevelissent d'immenses trésors, que la supercherie a patiemment amassés, et que la paresse, ou d'autres vices, va transformer en perpétuelles jouissances illicites. Et puis, disent-ils encore, que de folles et ruineuses dépenses à propos du culte rendu à un Dieu qui a voulu naître dans une étable et être pauvre toute sa vie ! Demande-t-il des temples si somptueux, qui coûtent si cher ? Demande-t-il qu'on déploie toute cette pompe et cette magnificence de décorations dans les cérémonies religieuses et les fêtes en son honneur ? Nos prêtres d'aujourd'hui ne font-ils pas comme les prêtres des faux dieux, ne s'engraissent-ils pas des dons et des offrandes faits à la Divinité ?

Tant d'argent, continuent nos libéraux, tant d'argent arraché au pauvre peuple qui en a si grand besoin ! Tant d'argent si mal employé, si honteusement gaspillé ! Et, pour mettre le comble à tout, ces prêtres qui trafiquent de la piété, ces communautés qui absorbent et absorbent toujours ne paient point de taxes, tandis que le pauvre peuple, sur lequel on prélève toujours, gémit, sue et s'affaisse mourant de faim, sous le poids des plus lourds impôts.

Et pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération ni d'outrer à plaisir quelques expressions peu mesurées, tombées par inadvertance de la bouche ou de la plume de nos libéraux, nous les laisserons dire eux-mêmes ce qu'ils pensent et répéter des paroles prononcées déjà plus d'une fois.

" Les faits démontrent qu'il n'y a personne plus dévoué au vil métal qu'un homme en soutane. Le Deutéronome défend pourtant aux prêtres *de posséder les biens de la terre et d'avoir part à aucun héritage parceque le Seigneur est lui-même leur héritage*, mais que leur im-

porte les ordonnances du dernier livre du Pentateuque ? Jésus-Christ a dit à ses apôtres et à leurs successeurs : *Ne portez ni or, ni argent, ni autre monnaie dans vos bourses*, mais que leur importe Jésus-Christ ?

" Le dimanche, le curé montera bien en chaire pour vous dire de ne pas aimer les richesses, de faire l'aumône ; mais lui, dans les six jours qui suivent le dimanche, il emploiera son temps à thésauriser, à faire payer son métier, à entasser des écus, etc. Notre clergé ne parle maintenant que *business*. Jetons un coup d'œil sur les dîmes, les presbytères, le casuel, etc. et l'on pourra se convaincre de ce que je dis,

" Dans toutes les paroisses de la province, ou à peu près toutes, les curés ont établi de nouvelles dîmes et ils ont fini même par établir le supplément pour grossir leurs rentes. C'est un impôt illégal, mais on se sert de la sainte table pour en faire la perception.....Ils continuent l'exploitation sur différente échelle et d'après maint systême : ça va à merveille.

" Outre la dîme, le supplément et le casuel permis, nos pasteurs ont toute une organisation pour rentrer des écus. Ils font des quêtes pour ci, pour ça et n'en rendent jamais compte ; ils tiennent eux-mêmes les livres des fabriques et manigancent audacieusement les chiffres ; ils organisent des bazars, des pèlerinages ; ils vendent des chapelets, scapulaires, médailles, des images ; ils établissent des congrégations ; ils commercent sur les prières et les indulgences ; enfin, ils savent faire fructifier la plus ridicule même de leurs simagrées et ils ont le talent de rendre la blague payante.....

" Pour mieux connaître ces harpagons, on n'a qu'à parcourir les presbytères. Ce sont des châteaux..... C'est une honte de voir les pittoresques apôtres du Christ se prélasser dans des manoirs et sous des lambris somptueux, quand leur maître a passé sa vie à prêcher d'ex-

emple l'humilité et la pauvreté.....Depuis un quart de siècle, tout notre diocèse se saigne pour construire une cathédrale et on ne sait où s'engloutissent les milliers souscrits. Il leur faut de l'argent, toujours de l'argent. L'écu est devenu pour eux une hostie. "

La conclusion de tout ce hideux fatras de mensonges, calculé tout exprès pour exaspérer le peuple ouvrier, qui est le plus nombreux et le plus facile à émouvoir, c'est qu'il est urgent de prendre des mesures sévères contre la rapacité du clergé et des communautés religieuses. Il importe et il faut que clergé et communautés religieuses n'aient aucune exemption de taxes ; que de bonnes lois mettent un frein à leur cupidité et leur interdisent tout moyen, direct et indirect, de percevoir plus qu'il ne convient ; que les dîmes soient abolies et remplacées par un mode de rétribution sujet à moins d'abus ; qu'on pourvoie enfin à éliminer pour toujours tout ce qui, sous prétexte de charité ou de piété, n'aboutit qu'à soutirer de l'argent, et qu'en conséquence on déclare nuls et de nulle valeur tous les legs ou dispositions testamentaires en faveur de l'Eglise, de ses ministres, des communautés d'hommes ou de femmes, parcequ'il est à présumer que ces actes de dernières volontés ont été extorqués par des moyens frauduleux.

Ces conclusions et plusieurs autres pourraient être tirées bien plus tôt qu'on ne le pense. Plus que jamais il est temps d'avoir l'œil au guet et de faire bonne garde. Ah ! défions-nous en particulier de ces endormeurs qui se rient de nos alarmes, et qui, par un aveuglement qui devient de plus en plus inexplicable, s'obstinent opiniâtrement à voir dans nos libéraux les hommes les mieux intentionnés du monde, d'excellents catholiques, des catholiques à la foi vive qui n'hésiteraient pas à donner pour elle jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Léo Taxil, le grand fumiste, nous donne très-à propos

un salutaire enseignement. On l'a vu, lui aussi, le misérable, quasi transfiguré, quand il voulait le mieux tromper, par une piété de commande, et, sous ce très-bel extérieur, jouer le rôle le plus infâme qui ait encore été imaginé. Eh bien ! disons-le hautement, crions-le de toutes nos forces : qu'ils sont nombreux les Taxils parmi nous, qu'ils donnent habilement le change sur leurs desseins, et qu'ils savent aussi remporter de beaux succès. Il y a certaines victimes de ces Taxils qu'il faut plaindre plus que les autres, car elles ne sont pas sans donner scandale. Espérons qu'elles n'attendront pas que des coups de tonnerre viennent les tirer de leur illusion et les forcer d'ouvrir les yeux.

XV

LES CATHOLIQUES LIBERAUX OU LIBERAUX MODERES SONT LA FORCE DES LIBERAUX AVANCES.

Cet exposé des projets et des agissements de la secte libérale parmi nous serait incomplet, si nous ne consacrions pas un chapitre spécial aux catholiques libéraux. Ce que nous avons dit jusqu'ici ne suffit pas pour les mettre en pleine lumière.

Quelque pervers que soient les desseins de nos libéraux avancés, quelque tenaces et persévérants qu'ils se montrent dans la lutte qu'ils soutiennent pour venir à bout de les mettre à exécution, nous aurions fort peu de chose à craindre de leur part, s'ils n'avaient à compter que sur eux seuls pour réussir. Mais, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, ce qui les rend infiniment redoutables, c'est l'appui que leur prêtent une foule d'autres libéraux, qui ceux-là se disent modérés, et qui, par amour de la paix et de la tranquillité, pour

ne pas troubler l'ordre, ni blesser la charité, veulent à tout prix que les questions irritantes se règlent sur le terrain de la conciliation.

Ces libéraux modérés qui, de leur vrai nom, s'appellent catholiques libéraux, font un mal immense, et,tout en prétendant servir l'Eglise et protéger les intérêts religieux, ils travaillent efficacement à asservir l'une et à sacrifier les autres. Honnêtes, même pieux et aimant l'Eglise pour un bon nombre, ils s'illusionnent sur le mal qu'ils font, et s'opiniâtrent à poursuivre dans leur fausse voie à un point d'autant plus avancé qu'ils se sentent animés des intentions les plus louables. Par malheur, leur amour-propre les empêche d'abord de voir que les bonnes intentions, pas plus dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, n'ont le pouvoir de neutraliser ou de détruire les effets du poison, et, en second lieu, que toute erreur doctrinale est ce funeste poison qui, paraissant agir comme calmant au moment où il s'insinue dans les veines du corps social, finit bientôt par le jeter dans de terribles accès de fièvre, après en avoir altéré et vicié les organes.

Il importe donc beaucoup de savoir pourquoi les catholiques libéraux sont ce qu'ils sont, c'est-à-dire des hommes qui, malgré leurs belles qualités et leur amour du bien, en sont arrivés à n'être plus que le fléau de l'Eglise et de la société ; pourquoi, de plus, ils sont illusionnés sur leur propre compte au point de croire que ce sont leurs adversaires qui jouent ce triste rôle.

La grande, si non l'unique cause de l'erreur des catholiques libéraux, c'est qu'ils ont perdu le sens catholique de certains mots répondant à des idées de majeure importance, car l'une des ruses les plus subtiles de l'Esprit du mal a été de dénaturer insensiblement le sens de ces mots, afin de tromper par leur moyen ceux qui ne sont pas suffisamment sur leurs gardes, tout comme

celui qui met de la fausse monnaie en circulation. Les mots dont nous voulons parler sont, en particulier, ceux de *paix*, d'*ordre*, de *charité* et de *liberté*, qu'ils entendent mal et auxquels ils appliquent néanmoins ce qu'on en dit, lorsqu'ils sont pris dans leur vrai sens.

Ainsi, la vraie paix, qui n'est que le repos dans l'ordre, ils s'imaginent que c'est le repos n'importe où et n'importe comment ; l'ordre, qui consiste dans le constant respect de la volonté divine indiquant à chaque être sa fin propre, puis sa place hiérarchique et son action en rapport avec cette fin, ils s'imaginent que c'est un fruit de la volonté de l'homme et des simples calculs de sa sagesse ; la charité, qui est l'amour de Dieu, Vérité Suprême, pour lui-même et de ses créatures pour lui, parceque toutes sont ses œuvres, ils s'imaginent qu'elle peut se trouver là où il n'y a pas amour prédominant de la vérité ; la liberté enfin, qui n'est que la faculté de se mouvoir dans l'ordre, ils s'imaginent qu'elle consiste dans n'importe quel mouvement de la volonté humaine, surtout lorsque cette volonté ne prend qu'elle pour règle. En d'autres termes, pour les catholiques libéraux, la stagnation dans un état quel qu'il soit, bon ou mauvais, c'est la paix ; le mal qui se dissimule sous le voile d'une certaine organisation, c'est l'ordre ; le sacrifice de la vérité, en tout ou en partie, aux exigences ou aux caprices de ceux qu'on ne veut ni contrister, ni froisser, ni irriter en la proclamant ou en la défendant, c'est la charité ; et le pouvoir de faire le mal, c'est la liberté.

A l'heure qu'il est, ces fausses notions de choses si importantes sont logées, avec des nuances fort diversifiées, bien entendu, dans une foule de têtes, qui y tiennent d'autant plus qu'elles les regardent comme donnant le caractère distinctif de biens très-précieux. Avec de telles notions, les catholiques libéraux se font

une loi d'agir toujours avec une sage modération ; mais, comme ces notions sont fausses, il arrive tout naturellement que leur modération dégénère en excès et devient le modérantisme, qui ouvre la porte à tous les maux. Ces fausses notions sont ce que Pie IX, dont nous citerons les paroles plus loin, appelle *les principes pernicieux sur lesquels s'appuient les doctrines catholiques libérales.*

Voyons maintenant comment il arrive que ces principes pernicieux, c'est-à-dire, ces notions fausses de la paix, de l'ordre, de la charité et de la liberté servent d'appui et de base aux doctrines catholiques libérales, qui toutes tendent à concilier l'erreur avec la vérité, le bien avec le mal. Le voici. Comme c'est toujours un mal de troubler la vraie paix de même que l'ordre véritable ; comme c'en est toujours un aussi de blesser la vraie charité et de porter atteinte à la véritable liberté, les libéraux modérés ou catholiques libéraux appliquent à la fausse paix et à la fausse charité, ainsi qu'à une liberté menteuse et à une organisation du mal ayant quelque apparence d'ordre, ce qui est justement dit de la paix, de l'ordre, de la charité et de la liberté entendus dans leur vrai sens. Puis partant de là, ils prétendent que toutes les fois que la vérité ne peut être entendue, la justice invoquée et le bien pratiqué sans que la paix et l'ordre soient troublés, sans que la charité et la liberté soient blessées, c'est-à-dire, sans qu'il y ait soulèvement de mauvaises passions chez les méchants et vive opposition de leur part, sans qu'il faille les dénoncer, flétrir leurs desseins et réprimer leur audace, il y a obligation de se taire et de ne pas remuer, afin de ne pas faire un mal pour produire un bien, ce qui est toujours illicite ; ou que, si l'on parle et l'on agit, il faut trouver le moyen de dire la vérité et de mettre en pratique le bien et la justice, de façon à ne troubler ni l'ordre ni la paix, à ne blesser ni la charité, ni la liberté.

Et de là, enfin, cette manie chez eux, ou plutôt cette passion, de vouloir tout concilier, conséquemment de sacrifier toujours plus ou moins la vérité à l'erreur, la justice à l'iniquité, en un mot le bien au mal. Il est bon de remarquer aussi, en passant, que cette conciliation à outrance se prête admirablement à favoriser une multitude de petits intérêts propres, ceux de la vanité surtout. Ce côté alléchant du système en rehausse de beaucoup la valeur aux yeux de plus d'un, et lui promet longue vie dans une époque où l'on n'aime guère les sacrifices.

Voulez-vous des faits qui justifient ces affirmations ? L'heure présente nous en fournit beaucoup plus que nous n'en pouvons enrégistrer. L'examen d'un seul suffira pour le but que nous proposons. Prenons, par exemple, ce qui s'est passé quand nos évêques ont jugé à propos d'intervenir dans la question des écoles de Manitoba. Qu'ils aient eu le droit d'intervenir alors, c'est ce que nos catholiques libéraux ne nient pas, ou du moins n'osent pas nier ; qu'ils aient eu le droit de réclamer des écoles catholiques, ils ne le nient pas non plus et eux-mêmes réclament de telles écoles ; que les évêques enfin aient le droit de dire en quoi consiste l'école catholique, ils l'admettent encore. Mais, considérant ce qu'il y a à faire pour passer du domaine des idées à celui des faits, ils disent que sur le mode d'opérer ils sont aussi bons et même meilleurs juges que les évêques, vu les difficultés à résoudre, et que par conséquent ils ne sont pas tenus de suivre leur direction. De cette manière, tout en respectant l'autorité doctrinale des évêques dans la spéculation, ils la rendent illusoire et y échappent dans la pratique, sans paraître blesser en rien l'orthodoxie, et cela, sous prétexte de sauvegarder les intérêts de la paix et du bon ordre.

D'autres admettent que le règlement Laurier-Green-

way ne peut être accepté d'une manière définitive, puisque les évêques le jugent radicalement mauvais et partant inacceptable ; mais ils sont d'avis qu'il est sage et prudent, et surtout dans l'intérêt de la paix, de s'y conformer en attendant que le mauvais vouloir des fanatiques de Manitoba se change en bonne volonté. En restreignant ainsi, quoique d'une façon tout-à-fait indéterminée, la durée de l'acceptation d'un tel règlement, ils s'imaginent qu'ils conservent intacts les droits de la justice et de la religion, bien qu'ils les sacrifient complètement. En effet, ce qui est mauvais en soi ne peut pas plus être accepté pour un temps quelconque que pour toujours. Et, en outre, par cette acceptation dont le terme de la durée est fixé à l'éclosion de meilleurs jours, on ne voit pas ou l'on ne veut pas voir que les victimes du règlement Laurier-Greenway, s'habituant à vivre sacrifiées, finiront par juger qu'elles n'ont plus de raisons assez graves pour recommencer, au prix de nouveaux labeurs, une nouvelle agitation, et qu'alors, l'injustice, avec tous ses mauvais fruits, sera devenue irréparable. Ici donc, comme chez les premiers, par un singulier tour de logique, on fait tout justement le contraire de ce que veut un principe quand il s'agit de l'appliquer. Et c'est l'amour de la paix qui ménage de ces surprises !

D'autres encore font les mêmes concessions en faveur des évêques, mais ils disent que, malgré tout, il faut se contenter du règlement Laurier-Greenway, parcequ'il est impossible d'obtenir davantage, et que s'obstiner à vouloir que les catholiques de Manitoba soient réintégrés dans la possession des droits qu'on leur a injustement ravis, ce serait produire une agitation et une irritation qui, détruisant l'ordre et la paix, aboutiraient à un désastre. Ceux-là donc aussi reconnaissent bien les droits sacrés de la justice, mais ils se croient dispensés

d'aller au-delà de cette reconnaissance, parcequ'à leurs yeux la lutte à soutenir pour les faire triompher serait un mal plus grand que le sacrifice de ces droits.

D'autres encore ne font pas difficulté d'avouer que les évêques parlent le langage de la vérité catholique et qu'il faut professer la doctrine qu'ils enseignent ; mais ils sont d'opinion qu'ils parlent inopportunément, qu'ils choisissent très-mal leur temps, et que les difficultés du moment à aplanir, les irritations à calmer sont une raison suffisante pour permettre de ne pas presser l'exécution des règles de conduite qu'ils donnent.

D'autres encore disent que les évêques entendent bien la théologie, mais qu'ils ne sont pas suffisamment au fait de la politique ; que si la théologie a ses droits, la politique a aussi les siens qu'il est juste de respecter, puisqu'elle a pour fin spéciale de s'occuper des affaires temporelles ; que, dans ces questions, où la théologie et la politque interviennent simultanément et en sens contraire, il faut donner la priorité à celle des deux qui favorise le mieux la paix et le bon ordre, et que, dans la présente question, c'est évidemment la politique qui atteint le plus sûrement ce but, sachant mieux fléchir et se plier aux exigences des partis. En conclusion, c'est donc elle qu'il faut invoquer et suivre.

D'autres encore, faisant abstraction, volontairement ou non, des circonstances différentes de temps, de lieux ou de personnes, citent ce qu'ont dit les évêques sur une même matière en ces diverses circonstances, et montrent qu'ils ne sont pas tout-à-fait d'accord avec eux-mêmes ou les uns avec les autres. D'où ils concluent que, puisque les évêques pensent différemment sur cette matière, ils ont bien le droit, eux aussi, d'user de la liberté de penser et de refuser toute direction qu'on voudrait leur donner en pareille matière. Ils sont sur-

tout heureux de recourir à cet expédient pour pratiquer ce qu'ils appellent la charité envers des amis politiques, qui seraient fort contrariés si les évêques étaient obéis dans les circonstances mêmes à propos desquelles ils élèvent la voix. Il n'est pourtant pas nécessaire d'être doué d'une très-grande perspicacité pour comprendre qu'une même chose, pouvant se présenter sous différents aspects, surtout à différentes époques de son existence, tombe naturellement par cela même sous le coup d'appréciations diverses.

D'autres enfin font profession de beaucoup de respect pour la parole des évêques, mais d'un respect qui ne dépasse point ce qu'on doit, si l'on veut garder les convenances, à des hommes très-honorables occupant une haute position. Ils déclarent donc qu'ils veulent bien croire tout ce qu'enseigne l'Eglise et se conformer à ses préceptes, mais en autant que c'est l'Eglise universelle qui parle et qui commande. Ainsi donc, d'après ces derniers, comme il n'est jamais sûr que l'évêque dans son diocèse, ou qu'un groupe d'évêques, dans une province ecclésiastique ou un pays quelconque, transmettent réellement les enseignements, les ordres ou les directions de l'Eglise universelle, on peut toujours décliner respectueusement leur compétence et regarder ce qu'ils disent comme non avenu. La liberté, disent-ils, ne souffre pas les entraves de l'arbitraire. Si cette prétention est bien fondée, il en résulte que le mode de prédication de l'Evangile, établi par Jésus-Christ lui-même, est très-imparfait ; qu'il a toujours laissé et qu'il laisse encore beaucoup à désirer.

Qu'on relise maintenant ce qu'a publié l'*Electeur ;* qu'on relise aussi ce qu'ont publié et ce que publient encore la *Patrie*, le *Soleil*, le *Cultivateur* et autres journaux qui se disent catholiques en même temps que libéraux, et l'on se convaincra que ce sont toutes leurs opi-

nions, fidèlement exposées, que nous venons de grouper pour donner une idée exacte de leur systême et de leur manière de procéder.

Pour juger sainement ce systême et cette manière, nous ne saurions certes mieux faire que de rappeler ce qu'en a dit Pie IX dans plusieurs Brefs très-importants, où il parlait évidemment pour que sa parole fut acceptée comme celle du Pape enseignant les pasteurs et les fidèles. A la date donc du 6 mars 1873, il disait, dans un Bref au Cercle de la jeunesse catholique de Milan :

" Bien que les enfants du siècle soient plus habiles que les enfants de la lumière, leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès si un grand nombre, parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie. Oui, hélas ! il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis, et s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques libérales*, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux, flattent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, tout comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres.*

" Or, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, et parceque se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant ainsi les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent

l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi. "

Le 8 mai de la même année 1873, Pie IX adressait un autre Bref à la Fédération des Cercles catholiques de Belgique ; on y lit ce qui suit :

" Dans le but, non seulement de faire échouer les efforts de l'impiété, mais aussi de Nous attacher les fidèles par des liens constamment plus étroits, vous mettez en commun vos lumières, vos forces et vos ressources. Ce que nous louons le plus dans cette religieuse entreprise, c'est que vous êtes, dit-on, remplis d'aversion pour les *principes catholiques libéraux* que vous tâchez d'effacer des intelligences, autant qu'il est en votre pouvoir.

" Ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Eglise et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux, mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine, et chacun d'eux, suivant la tournure paticulière de son esprit, incline à se mettre au service ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur d'une fausse liberté. Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Evangile le progrès de la société actuelle, et pour rétablir l'ordre et la tranquillité. Comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification, et en la dépouillant de la fixité inhérente à sa nature.

" Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parcequ'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité ; et c'est assurément en vous efforçant de la combattre et en mettant un soin assidu à en éloigner les esprits sans défiance, que vous extirperez la racine fatale des discordes, et que vous tra-

vaillerez efficacement à produire et à entretenir l'union étroite des âmes. "

Le 10 février 1873, dans un Bref au Président et à tous les membres de l'Association catholique des Allemands, à Mayence, Pie IX avait donné les solennels enseignements et avertissements qui suivent :

" Votre association ne saurait en ce moment atteindre son but, qui est de défendre la doctrine et les droits de l'Eglise, ainsi que le libre exercice de ces droits *dans tout le domaine de la vie publique*, si vous ne franchissez pas l'étroite limite des choses saintes, pour vous opposer, *par tous les moyens que vous fournit la Constitution*, à la domination de l'arbitraire et à cette foule de lois injustes que l'on dirige contre l'Eglise. "

Arrêtons-nous ici un moment. En présence de telles paroles, que peuvent décemment alléguer nos catholiques libéraux pour se justifier à l'heure actuelle, eux qui, non seulement ont refusé de se servir de la Constitution qui consacre les droits de la minorité catholique de Manitoba dans la question des écoles, mais qui, pour favoriser les libéraux impies, leurs amis, ont énergiquement travaillé dans le but d'altérer profondément cette Constitution, en ce qu'elle contient de favorable aux catholiques, et qui y travaillent encore ? Que dire surtout du tourment qu'ils se sont donné, afin d'affaiblir la portée du dernier jugement du Conseil Privé d'Angleterre dans cette question des écoles, et de faire ainsi accepter l'odieux règlement Laurier-Greenway ? En vérité, c'est une honte, une ignominie pour nos libéraux d'avoir moins souci de nos droits, comme catholiques, que la protestante Angleterre. Continuons maintenant la citation commencée :

" En effet, quand tous les droits de l'autorité ecclésiastique sont foulés aux pieds, quand la liberté du saint ministère est comprimée, *quand on ferme la bouche*

au sacerdoce, si le peuple catholique, fort de son droit sacré, *ne se lève tout entier pour protéger sa religion*, il n'y aura plus personne qui soit assez puissant pour résister efficacement, sur le terrain de la légalité, aux adversaires de l'Eglise et pour la défendre contre l'arbitraire. "

Et qui, au Canada, s'est voué à la tâche d'empêcher le peuple catholique de la Province de Québec de revendiquer sérieusement les droits sacrés des catholiques de Manitoba, et lui a persuadé de dire *amen* à tout ce qu'il plairait à MM. Laurier et Greenway de décréter relativement à ces droits, si ce ne sont nos catholiques libéraux ? Et que deviendront ces droits, si ceux qui devaient naturellement les protéger et les défendre sont les premiers à les sacrifier, sous prétexte de faire de la conciliation, au grand scandale des protestants honnêtes et intelligents qui ne comprennent guère que le catholicisme, tel qu'ils l'ont toujours connu, puisse permettre semblable lâcheté ? Nos catholiques libéraux veulent à tout prix s'illustrer en prêtant leur concours à l'accomplissement de la grande œuvre, qui est depuis longtemps le rêve très-caressé de M. Laurier : détruire la nationalité canadienne-française, qui a ses racines dans l'antique foi de nos pères, pour lui substituer une nationalité purement canadienne, qui ne portera pas d'empreinte religieuse. Dans cet avenir béni, nous pleurerons tous de tendresse dans les douces étreintes de l'union législative. En attendant, continuons de citer Pie IX :

" Cette situation par trop lamentable devrait à elle seule suffire pour faire évanouir ce rêve détestable, si souvent réprouvé et condamné, d'après lequel le pouvoir civil serait la source de tout droit, et l'Eglise elle-même, par conséquent, soumise à l'omnipotence de l'Etat. Or, il n'y a pas un chrétien qui ne sache d'abord que Notre-Seigneur Jésus-Christ, *à qui tout pouvoir a été*

donné au ciel et sur la terre, " a transmis ce pouvoir à son Eglise, et cela précisément pour qu'elle enseignât tous les peuples de l'univers, sans l'autorisation et même malgré les oppositions des princes, et ensuite qu'il a condamné, sans en excepter les rois, tous ceux qui refuseraient d'écouter l'Eglise et d'ajouter foi à ses enseignements. Aussi, avons-Nous appris avec douleur que cette erreur pernicieuse n'est pas seulement défendue aujourd'hui par des hommes étrangers à l'Eglise, mais qu'elle est même acceptée par quelques catholiques. "

Après de telles paroles, que penser et que dire de ce grand, grand, trois fois grand principe que M. Laurier, qui semble ne se douter guère des énormités qu'il débite, déclare solennellement et emphatiquement avoir pris pour base de sa phénoménale politique : " Ne tenir absolument aucun compte de n'importe quelle foi religieuse ? " M. Laurier dit que la reconnaissance de ce principe s'impose dans un pays mixte. Pie IX enseigne tout le contraire, puisqu'il s'adresse ici à des Allemands, chez qui les croyances religieuses diffèrent comme au Canada.

Voici encore un autre Bref très-explicite, en date du 9 juin 1873. Pie IX l'adressait au Président et à tout le Conseil du Comité catholique, à Orléans.

" Nous Nous réjouissons de ce que vous aussi, vous avez formé un Comité pour combattre l'impiété qui travaille au renversement de tout ordre, et Nous voyons avec joie que vous avez à cœur de commencer vos luttes sous d'heureux auspices en demandant le secours et la bénédicion de ce Siège Apostolique, à qui seul a été promise une constante victoire sur les puissances des ténèbres.

" Mais, bien que vous ayez en effet à cœur de soutenir la lutte contre l'impiété, cependant vous avez *moins à redouter* de ce côté, peut-être, que de la part d'un *grou-*

pe ami composé d'hommes imbus de cette doctrine équivoque, laquelle, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retient et en nourrit obstinément le premier germe, et qui, ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, n'osant pas non plus la rejeter tout entière, s'efforcent d'interpréter les enseignements de l'Eglise de manière à les faire concorder à peu près avec ses propres sentiments. "

Voilà bien le très-fidèle portrait des catholiques libéraux sous n'importe quelle latitude, des nôtres en particulier. Qui ne les a entendus, ces bons apôtres, protester maintes et maintes fois qu'ils n'aiment rien tant que l'Eglise et la vérité qu'elle a mission de prêcher au monde ? Et cependant, tout en faisant retentir bien haut certaines vérités, ils ont une manière de les articuler, une manière de les entendre et surtout une manière de les appliquer qui déroute et déconcerte. En passant par leur bouche, la vérité perd toujours quelque chose de ce qu'elle est, soit de son inflexibilité, soit de sa limpidité. Dans le catholique libéral, il semble qu'il y ait quelque chose de la ruse du semi-arien et beaucoup de la souplesse du janséniste, qui glisse si bien qu'on ne peut le saisir.

Pie IX continue et dit : " Aujourd'hui encore, il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies par un pur effort de la volonté, et cela pour éviter l'accusation de schisme et pour abuser leur propre conscience, mais ils n'ont nullement *déposé cette hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, ni réduit leur intelligence en captivité sous l'obéissance de Jésus-Christ*.

" Si de telles opinions s'étaient glissées secrètement dans votre esprit et y dominaient, vous n'auriez certainement point à espérer cette fermeté et cette force que peut seule vous apporter une parfaite adhésion à l'esprit et aux doctrines de la chaire de Pierre ; et pour

cette raison, non seulement vous ne seriez pas en état de soutenir utilement la lutte, mais vous causeriez peut-être un plus grand dommage à la cause que vous voulez défendre. Soyez donc en garde contre cet ennemi caché ; repoussez ses dangereuses suggestions. "

Enfin, dans un Bref qu'il adressait le 21 juillet 1873 à Mgr l'évêque de Quimper, Pie IX disait encore : " Les membres de l'Association catholique, qui, sous votre présidence, ont tenu leur première réunion dans votre ville épiscopale,.....ne seront pas détournés de l'obéissance, due au magistère infaillible du successeur de St Pierre, par les écrits et les efforts des ennemis de l'Eglise et de ce Siège Apostolique, puisque c'est précisément contre eux qu'ils ont engagé la lutte. Mais ils pourraient trouver une voie glissante vers l'erreur *dans ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques*, honnêtes d'ailleurs et pieux, dont par conséquent la religion et l'autorité peuvent très-facilement attirer à eux les esprits, et les incliner vers des opinions très-pernicieuses. Avertissez donc, Vénérable Frère, les membres de l'Association catholique que, dans les nombreuses occasions où Nous avons repris les sectateurs des idées libérales, Nous n'avons pas eu en vue ceux qui haïssent l'Eglise, et qu'il eût été inutile de désigner, mais bien ceux que nous venons de signaler, lesquels, conservant et entretenant le virus caché des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas infecté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la religion, l'inoculent aisément aux esprits et propagent ainsi les semences de ces révolutions dont le monde est depuis longtemps ébranlé. "

Malgré des avertissements de tous genres et venant de tous les côtés, nos libéraux modérés ou catholiques libéraux demeurent toujours fermes sur leurs étriers. Dans le temps, ils ne sont pas plus émus des Brefs que

nous venons de citer, qu'ils n'en tiennent compte aujourd'hui. On a beau dire et beau faire, ils parviennent toujours à trouver des raisons qui démontrent que, selon leur manière de les comprendre, la paix, l'ordre, la charité et la liberté nous font un devoir de vivre en bons termes avec les impies, et, par conséquent, pour éviter toute guerre avec eux, de se les concilier par des tempéraments et des concessions. Ils ont si bien réussi par ce moyen à dénaturer la vérité et, par suite, à affaiblir le sens moral, qu'aux yeux des masses qui les acclament, le décalogue ne condamne plus guère que le vol, l'homicide, la prostitution, et encore ! En somme, les doctrines catholiques libérales minent sourdement, mais très-efficacement, l'esprit de foi et d'obéissance, et nous jettent dans la large voie du libre examen, en attendant qu'elles nous précipitent dans l'abîme de la révolution.

Mais, aux yeux de nos catholiques libéraux, quelle extravagance que d'exprimer de pareilles idées ! Quoi ! les doctrines catholiques libérales seraient à ce point criminelles, et elles n'auraient de fécondité que pour produire des catastrophes ? Le contraire, pensent-ils, est d'une telle évidence que, pour ne pas le voir, il faut être aveuglé par trop de lumière. En effet, par leur prudence et leur sage modération, nos catholiques libéraux ne forment-ils pas la digue en talus qui reçoit sans heurt tout l'effort des vagues en courroux de l'impiété, et ne leur permet de déverser au-delà que juste ce qu'il faut pour fertiliser le sol ? A jamais admirable économie du système catholique libéral ! Il s'oppose mal en lui présentant une surface si doucement inclinée qu'il en jaillit toujours un grand bien ! A preuve, ce que disait le *Réveil*, il y a quelques semaines, en nous montrant, dans un rapide exposé, les progrès toujours croissants et vraiment étonnants que le libéralisme impie a fait parmi

nous, depuis quil s'y est introduit. Le morceau est à lire et à conserver. On n'y verra pas sans intérêt que M. Laurier, parfaitement connu au *Réveil*, est bien ce que nous avons dit : un fourbe fieffé qui fait de son mieux pour jouer les catholiques. Voici l'article du *Réveil :* il donne l'exacte, la vraie pensée de tous ceux qui, dans le passé et dans le présent, ont été et sont l'âme et la vie du parti libéral.

" Le parti de l'*Avenir* de 1854 fut fondé au sein d'une jeunesse généreuse, pleine de chaleur, de valeur et de rare talent.

" On décida de reprendre l'agitation et d'employer trois forces :

" 1° *La Presse*, et l'*Avenir* entonna fièrement la bataille ;

" 2° *L'Association*, dont l'arme fut l'Institut canadien ;

" 3° *Le Parlement*, en poussant dans l'enceinte législative les 13 de 1854.

(Notons, entre parenthèse, que ces 13, rendus célèbres par la *Pléïade Rouge*, étaient MM. A. A. Dorion, Papin, Prévost, J. B. E. Dorion, Daoust, Joseph Dufresne, Laberge, Bourassa, Darche, Guèvremont, Bureau, Valois et Jobin).

" Voilà ce qui fut fait, voilà le noyau dont découle le parti libéral, du général au caporal, du premier arrivé, M. Laurier, au dernier accepté, M. Tarte.

" Nous citerons une autre fois le programme qui est la tunique de Nessus dont M. Laurier ne peut se dégager sans renoncer au titre de libéral, et qu'il supporte d'ailleurs avec aisance, car, né dans ces principes, il ne peut les renier aujourd'hui. Ce lait qu'il a sucé, c'est la chair de sa chair, ce libéralisme anglais, *qu'il invoque pour le public comme un dérivatif*, c'est le libéralisme de 1854, ne courbant la tête devant aucune puissance sur laquelle le sujet n'a pas de contrôle, et ne pouvant s'hu-

milier devant aucune puissance spirituelle sur le terrain matériel ; c'est le positivisme, c'est Papineau retour de France. (Or, Papineau retour de France étant véritablement impie, il est aisé de conclure ce qu'est M. Laurier.)

L'Ecole de 1854, par exemple, n'y mit pas d'hypocrisie. (Tiens, il parait que M. Laurier fait un peu l'hypocrite !)

" Elle fut logique et admit avec toutes ses conséquences *la nécessité d'écraser le clergé* pour faire triompher son programme.

" Aujourd'hui *le programme est le même*, mais on tente de le faire passer sous la robe du clergé, et voilà ce qui nous révolte.

" L'heure des calculs arrivait.

" Nous sommes sûrs des opinions de nos chefs ; eussions-nous des doutes, les discours qui, depuis huit jours se prononcent à Ottawa, suffiraient à nous prouver qu'au fond nous sommes avec eux en communauté d'idées. La lutte de Champlain est un indice, les relations du gouvernement et du clergé le démontrent fatalement, mais les uns manquent de bravoure, si les autres, nous peut-être, manquent de discrétion.

" En 1877, Laurier vint.

" Tous les vieux chefs, fatigués, avaient disparu ; les uns étaient morts, les autres casés comme les Dorion.

" Nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il ait renié une seule de ses convictions libérales ; mais il prit une ligne nouvelle qu'il suit encore, *sans que les progrès qu'il accomplit* en soient pour cela moins réels.

" Dès son premier discours, en 1877, il jeta du lest pour se débarrasser des questions gênantes et *il affecta* de ne plus parler du vieux programme ; mais, Dieu merci, suivant le mot de Gambetta, *en y pensant toujours*.

" Ses discours sont à cet égard conçus dans une fi-

nesse et une prudence qui reflètent un puissant tacticien.

" Une fois seulement, en vingt ans, il s'est livré au point de déclarer qu'il ne reniait pas la foi ancienne, *et que le vieux libéral ne faisait que dormir dans son cœur.*

" La sécularisation des écoles au Manitoba, *cette idée chère aux vrais amis de la liberté*, n'est pas l'œuvre du hasard. Elle eût pu être entravée en 1890 d'un mot du chef libéral des Canadiens de Québec au chef libéral des Canadiens de Manitoba ; ce mot magique eut fait cent fois plus que le désaveu, *et n'a pas été prononcé.*

" Et cela, *parceque la sécularisation est dans le programme.*

" La lutte anticléricale continue, nos amis peuvent en être sûrs, et *le chef libéral l'approuve*, mais il se couvre derrière un paravent. Ce paravant est aujourd'hui Merry del Val, demain ce sera un autre, et pourtant l'œuvre progresse. "

Les catholiques libéraux ne sauraient applaudir à toutes ces paroles ; mais ils n'en demeurent pas moins les très-fermes appuis de ceux qui les prononcent. Et quelles louanges, quels applaudissements pourraient valoir cet appui !

XVI

CONCLUSION.

Ce qui nous reste à dire maintenant, c'est qu'il est de toute évidence qu'il se fait un travail d'enfer pour déchristianiser le Canada Français, et que ce travail, commencé depuis assez longtemps et poursuivi avec une rare persévérance, a déjà fait des progrès très-alarmants. Nos libéraux sont les agents les plus actifs de cette œuvre néfaste, et ils font converger tous leurs efforts vers

son parfait accomplissement. Voici, pour les citer une dernière fois ce qu'ils disent du christianisme, qu'ils nomment théocratie, afin de ne pas trop effrayer certaines bonnes âmes trop accessibles aux scrupules.

" La théocratie ou gouvernement dont les chefs, c'est-à-dire les prêtres, sont regardés comme étant les ministres de Dieu et chargés en conséquence de manifester sa volonté, c'est la tyrannie la plus bénigne en apparence, mais au fond la plus soupçonneuse, la plus inquiète, la plus active ; c'est l'absence de tout progrès, de toute initiative, aussi bien dans les individus que dans les masses ; c'est l'avilissement des natures les plus fortes et les plus puissantes : c'est, d'un côté, l'extrême opulence ; de l'autre la misère la plus hideuse ; c'est l'immobilité des générations, toutes semblables de mœurs, de costumes et même d'attitude ; c'est le silence des déserts, c'est le calme des tombeaux. Tels sont les traits qui caractérisent les pays que les prêtres ont soumis à leur empire, et l'histoire nous prouve que la domination théocratique est la pire des dominations. "

En face de pareilles menaces et d'aussi grands dangers, quel devoir incombe aux vrais catholiques, aux enfants dévoués de l'Eglise ? Pas d'autre que de résister avec la plus grande énergie à l'erreur et au mal qui nous envahissent et veulent tout submerger. Le temps des compromis, des concessions, du laisser faire et des reculades est passé ; il a duré bien trop longtemps. Plus on veut bafouer la vérité, plus on veut réduire à néant l'autorité de l'Eglise, plus aussi il est nécessaire que l'une et l'autre s'affirment. Il en coûtera probablement cher et très-cher pour tenir cette conduite, car les ennemis du bien sont déterminés à tout pour dominer sur les corps et sur les âmes. Mais dut-on se soumettre aux plus grands sacrifices, il n'y a pas à reculer. En pareille occurence, il faut savoir se mettre au-dessus de

n'importe quel genre de persécution, savoir tout braver, même la mort, s'il le faut. Le moment de la crise décisive a sonné pour nous. Le Canada de l'avenir dépend de notre attitude présente, et c'est sur nous que pèsent toutes les responsabilités.

Nous sommes plus fortement engagés que nous ne le pensons dans la grande lutte universelle, et, dans ce gigantesque combat, il n'y a de choix à faire qu'entre deux drapeaux, celui de Jésus-Christ et celui de Satan. Au plus fort de la tourmente, rappelons-nous ces paroles d'un grand écrivain catholique, annonçant plus de quarante ans à l'avance ce que serait notre fin de siècle.

" Et le ciel et l'enfer, dit-il, se rencontreront, et Michel et Satan lutteront de nouveau. Et l'étendard des enfants de Dieu portera encore ces mots : Qui est comme Dieu ? Et le mot d'ordre des fils de Satan sera encore : Vous serez comme des dieux.....

" Et le commencement de ces choses est déjà arrivé ;

" Dieu et le démon se préparent ;

" Le monde attend dans l'anxiété ;

" L'Eglise attend dans la confiance ;

" Les anges regardent dans la prière ;

" Et le Christ tient sa croix suspendue sur le monde. "

EUGENE NORMAND.